



# Emprunt Obligataire multi-tranches par Appel Public à l'Épargne

« BDEAC (6,20% - 5,95% - 4,70%) Net 2024 - 2031 »

## Avec AZOBE, investissons pour transformer l'Afrique Centrale

Document d'Information

# 50 Milliards FCFA

1<sup>ère</sup> phase d'un programme  
de 100 Milliards FCFA

**Période de souscription :**

**Du 04 au 22 Mars 2024**

**Prix de l'obligation :**

**10 000 (dix mille) FCFA**

**Souscription minimale :**

**10 (dix) obligations**

TRANCHE A	TRANCHE B	TRANCHE C
6,20%	5,95%	4,70%
NET/AN SUR 7 ANS	NET/AN SUR 5 ANS	NET/AN SUR 3 ANS

Avancées et Chef de file :



CONTACTURER

LA FICHE CAPITAL

EO CAPITAL

Syndicat de placement :

ANG Capital Central Africa, AFRICA400 Growth et Investissement S.A., AP/Avant First Bank, ASCA, BANQUE SOCIEDAD DE VALORES S.A., Banque Commerciale de l'Afrique (BCA), Banque Postale du Congo, BKO CAPITAL ADVISORY, BGF Bourne, CBC Bourne, CBT Bourne, CBT Total, CONTACTURER CAPITAL, Credit & Congo, INDICAPITAL BOURNE, IDC Investment Corporation, I/IFI Capital, PEPHIS CAPITAL, HORIZON Investment Capital, LANCHEE CAPITAL, LEB Capital, SG CAPITAL (Société Générale), Capital Securité Central Africa, Uptime Securité Central Africa S.A. (USCA)





BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

## DOCUMENT D'INFORMATION

Emprunt Obligataire multi-tranches par Appel Public à l'Épargne  
«BDEAC (6,20% - 5,95% - 4,70%) Net 2024 - 2031»

### Caractéristiques de l'Emprunt Obligataire

		TRANCHE A	TRANCHE B	TRANCHE C
Montant du programme d'émission (en MFCFA)	100 000	50 000	40 000	10 000
Montant de la 1 <sup>ère</sup> phase (en MFCFA)	50 000	25 000	20 000	5 000
Montant de la prise ferme (en MFCFA)	30 000	17 500	10 000	2 500
Taux de prise ferme	60,00%	70,00%	50,00%	50,00%
Taux de coupon annuel HT		6,20%	5,95%	4,70%
Taux de coupon annuel TTC		6,20%	5,95%	4,70%
Durée amortissement (en année)		5 ans	3 ans	1 ans
Durée (en mois)		60 mois	36 mois	12 mois
Différé de paiement (mois)		24 mois	24 mois	24 mois
Durée totale (mois)		84 mois	60 mois	36 mois
Durée totale (années)	7 ans	7 ans	5 ans	3 ans

Tranche A : BDEAC 6,20% NET 2024 - 2031

Tranche B : BDEAC 5,95% NET 2024 - 2029

Tranche C : BDEAC 4,70% NET 2024 - 2027

Période de souscription indicative : Du 04 au 22 Mars 2024

Consortium Chef de File, Arrangeurs

### VISA DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DU MARCHÉ FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE

La présente opération a été visée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) sous le numéro COSUMAF-APF-02/24 du 29/02/2024 conformément aux dispositions régissant l'appel public à l'épargne sur le Marché Financier Régional. Le visa de la Commission ne porte pas sur l'opportunité de l'opération envisagée, mais atteste simplement que la COSUMAF a vérifié la pertinence et la cohérence de l'information publiée.



## I. SOMMAIRE

<b>I.</b>	<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>4</b>
<b>II.</b>	<b>CONDITIONS DE DIFFUSION DU PRESENT DOCUMENT D'INFORMATION</b> .....	<b>6</b>
<b>III.</b>	<b>SIGLES ET ABBREVIATIONS</b> .....	<b>7</b>
<b>IV.</b>	<b>AVERTISSEMENT ET RESTRICTION</b> .....	<b>8</b>
<b>V.</b>	<b>PREAMBULE</b> .....	<b>9</b>
<b>VI.</b>	<b>ATTESTATIONS DES RESPONSABLES DU DOCUMENT D'INFORMATION</b> .....	<b>10</b>
	A - ATTESTATION DE L'EMETTEUR BDEAC .....	10
	B - ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LA BDEAC .....	11-13
	C - ATTESTATION DU CONSEIL JURIDIQUE .....	14
	D - ATTESTATION DU CONSORTIUM CHEF DE FILE .....	15
<b>VII.</b>	<b>RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION</b> .....	<b>16</b>
	A. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'OPERATION .....	16
	B. DESTINATION DES FONDS SOLLICITES .....	17
	C. CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION .....	20
	D. SECURISATION DU REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT .....	20
	E. TABLEAU D'AMORTISSEMENT INDICATIF DE L'EMPRUNT .....	23-24
	F. SYNDICAT DE PLACEMENT (AGENTS PLACEURS) .....	24
	G. MODALITES DE SOUSCRIPTION .....	24
	H. REGLES D'ALLOCATION DES TITRES .....	24
	I. REGLEMENT / LIVRAISON DES TITRES .....	25
	J. REGIME FISCAL .....	25
	K. PERIODE DES SOUSCRIPTIONS INDICATIVE .....	25
	L. CENTRALISATION DES SOUSCRIPTIONS .....	25
	M. COTATION EN BOURSE .....	25
	N. SERVICE FINANCIER DE L'EMPRUNT .....	26
	O. FACTEURS DE RISQUES LIES A L'EMPRUNT .....	26
<b>VIII.</b>	<b>ORGANISATION DE L'EMETTEUR BDEAC</b> .....	<b>27</b>
	A. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL /PRESENTATION DE LA BDEAC .....	27
	B. STRUCTURE DU CAPITAL SOCIAL DE LA BDEAC .....	28
	C. GOUVERNANCE DE LA BDEAC .....	29
	D. ORGANES DE DIRECTION / ORGANIGRAMME DE LA BDEAC .....	31
	E. ORGANES DE CONTROLE DE LA BDEAC .....	31
<b>IX.</b>	<b>ACTIVITES DE L'EMETTEUR</b> .....	<b>33</b>
	A. ACTIVITES /SECTEUR D'ACTIVITES .....	35
	B. SITUATION FINANCIERE DE LA BDEAC .....	42
	C. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS DE LA BDEAC .....	45
<b>X.</b>	<b>SITUATION PROVISoire ET PERSPECTIVES FINANCIERE</b> .....	<b>46</b>
	A. SITUATION PROVISoire .....	46
	B. PERSPECTIVES 2023 - 2030 .....	47



<b>XI.</b>	<b>FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES</b> .....	<b>51</b>
------------	---	-----------

<b>XII.</b>	<b>ANNEXES TRANSMISES AU REGULATEUR EN MEME TEMPS QUE LE PRESENT DOCUMENT D'INFORMATION</b> .....	<b>52</b>
-------------	---	-----------

- RAPPORT ANNUEL 2022 DE L'EMETTEUR
- COMPTES CERTIFIES PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICES 2022
- ATTESTATION DE L'EMETTEUR BDEAC
- ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- OPINION DU CONSEIL JURIDIQUE
- ATTESTATION DU CONSORTIUM CHEF DE FILE
- EXTRAIT DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA BDEAC AUTORISANT L'OPERATION
- CONTRAT DE MANDAT
- CONVENTION DE PRISE FERME
- COPIES DES LETTRES DE PRISE FERME
- CONVENTION DE SYNDICAT DE PLACEMENT
- DEROGATION COSUMAF COMPTE SEQUESTRE
- RELEVÉ D'IDENTITE BANCAIRE DE LA BANQUE DOMICILIAIRE
- MODELES DE SUPPORT DE COMMUNICATION :
- DEPLIANT
- BULLETIN DE SOUSCRIPTION
- AFFICHETTES



## II. CONDITIONS DE DIFFUSION DU PRESENT DOCUMENT D'INFORMATION

Conformément aux dispositions du Règlement Général de la COSUMAF (article 53), le présent Document d'information fera l'objet d'une diffusion dans le public sous les formes suivantes :

- Mise à la disposition gratuite pour consultation au siège de l'émetteur BDEAC :
  - Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, BP : 1177 Brazzaville – Congo
  - Site web : [www.bdeac.org](http://www.bdeac.org)
- Mise à la disposition gratuite auprès du Consortium Chef de file et des Agents Placeurs (voir liste complète des agents placeurs en page 24 ).
- Mise en ligne sur le site du consortium : [ [www.larchercapital.com](http://www.larchercapital.com); [www.elite-capitalgroup.com](http://www.elite-capitalgroup.com) ]
- Mise en ligne sur le site de la BYMAC : [www.bvm-ac.org](http://www.bvm-ac.org)
- Mise à la disposition gratuite des Documents au siège de la BYMAC : Immeuble SOCCAR, BP : 442 Douala - Cameroun
- Envoi sans frais d'une copie du Document d'Information à tout Intéressé qui en fera la demande.



## II. SIGLES ET ABBREVIATIONS

<b>APE</b>	: Appel Public à l'Épargne
<b>BAD</b>	: Banque Africaine de Développement
<b>BCEAO</b>	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>BDEAC</b>	: Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale
<b>BEAC</b>	: Banque des Etats de l'Afrique Centrale
<b>BOAD</b>	: Banque Ouest Africaine de Développement
<b>BVMAC</b>	: Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale
<b>CAA</b>	: Caisse Autonome d'Amortissement
<b>CA</b>	: Conseil d'Administration
<b>CEMAC</b>	: Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
<b>COSUMAF</b>	: Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale
<b>F.CFA</b>	: Franc de la Coopération Financière en Afrique
<b>FMI</b>	: Fonds Monétaire International
<b>GIE</b>	: Groupement d'Intérêt Economique
<b>Notionnel</b>	: La valeur notionnelle est le nominal ou la valeur faciale utilisée pour calculer les paiements effectués sur un instrument financier
<b>OHADA</b>	: Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
<b>PNB</b>	: Produit Net Bancaire
<b>SDB</b>	: Société de Bourse
<b>PV</b>	: Procès-Verbal
<b>RBE</b>	: Résultat Brut d'Exploitation

#### AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en instrument financier comporte des risques et que la valeur des titres est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'Émetteur.

Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne sur le Marché Financier Régional de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, l'opération d'Emprunt Obligataire de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) a fait l'objet d'une demande de visa auprès de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF). Cette opération a obtenu le Visa numéro COSUMAF-APÉ-xxxx.

L'octroi d'un numéro de visa par la COSUMAF n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des éléments comptables et financiers présentés, ni garantie ou certification de l'information diffusée. Le document d'information donnant lieu à visa est établi sous la seule responsabilité de l'Émetteur et le visa n'est attribué qu'après vérification que le document d'information est complet et compréhensible, et que les informations qu'il contient sont pertinentes et cohérentes dans la perspective de l'opération proposée aux souscripteurs.

#### RESTRICTION

Le présent document d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition d'obligations objet du présent Document d'Information.

Les personnes en possession du présent Document d'Information sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière d'Appel Public à l'Épargne.

Chaque établissement Agent Placeur n'offrira les titres, objets du présent Document d'Information, à la vente, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tous les pays où il fera une telle offre.

Ni la COSUMAF, ni l'Émetteur, n'encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois et règlements par les Agents Placeurs. Dans le présent Document d'Information, à moins qu'il n'en soit spécifié autrement ou que le contexte ne s'y prête pas, toute référence à 'CEA' ou 'XAF' vise le Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale.



Conformément aux dispositions du Règlement Général de la COSUMAF, précisément en son Titre II « Appel Public à l'Épargne et Information Financière » et des articles 86 et suivants et 823 à 827-12 de l'acte uniforme OHADA sur le droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique, le présent Document d'Information comporte des informations sur l'organisation de l'Émetteur BDEAC, sa situation financière, ses activités, ses perspectives à moyen terme, les caractéristiques de l'emprunt obligataire envisagé ainsi que le but, la destination des fonds qui seront collectés et les modalités de remboursement des titres offerts au public dans le cadre de l'opération envisagée.

Ce Document d'Information a été préparé avec le concours de l'Émetteur BDEAC conformément aux modalités de l'Instruction COSUMAF

N°2006-01 du 3 mars 2006 relative au Document d'Information exigé dans le cadre d'un Appel Public à l'Épargne. Son contenu a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, auprès des sources suivantes :

- La Présidence de la BDEAC,
- Le site Internet de la BDEAC,
- Divers médias privés et notamment la presse en ligne ainsi que des revues économiques et financières

Conformément aux textes en vigueur, le présent Document doit être remis ou adressé sans frais à tout investisseur ou son représentant dont la souscription (ou l'achat) est sollicitée, ou qui en fait la demande.

Le présent Document d'information, une fois visée par la COSUMAF, doit être :

- Largement diffusée dans tous les États membres de la zone CEMAC ;
- Tenue à la disposition du public dans les locaux des Agents Placeurs ;
- Tenue à la disposition du public au siège social de la BVMAC.

Tenu à la disposition du public dans les locaux du siège et l'Émetteur.

## A - ATTESTATION DE L'EMETTEUR BDEAC



Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale

**ATTESTATION DE L'EMETTEUR**

**Objet :** *Emprunt Obligatoire par Appel Public à l'Épargne de la BDEAC 2023-2030*

*L'Assemblée Générale, représentée par Monsieur Fortunato-OFA MBO NCHAMA, son Président, atteste que, à sa connaissance, les données du présent Document d'Information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité.*

*Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts.*

*Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.*

**Pour l'Assemblée Générale**

**Monsieur Fortunato-OFA MBO NCHAMA**

**Ministre des Finances et du Budget de la République de Guinée Equatoriale**

**Son Président**

Boulevard Denis SASSO - N'GOUSSO, BP 1177, Tel : (242) 64 424 83 ou (242) 64 672 96 71 77  
 Email : [bdac@bdeac.org](mailto:bdac@bdeac.org) - web : [www.bdeac.org](http://www.bdeac.org) - Nkossa-ville - (République du Congo)

**mazars**

**Deloitte**

**BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES ETATS DE  
L'AFRIQUE CENTRALE (BDEAC)**

**Attestation des commissaires aux comptes sur le Document  
d'information portant sur l'emprunt obligataire par appel public à  
l'épargne « BDEAC [6,20% - 5,95% - 4,70%] net – 2023-2030 »**

Cette attestation comprend 3 pages (y compris la page de garde)

## BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (BDEAC)

### Attestation des commissaires aux comptes sur le Document d'information portant sur l'emprunt obligataire de FCFA 75 milliards par appel public à l'épargne « BDEAC [6,20% - 5,95% - 4,70%] net – 2023-2030 »

Au Président,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la BDEAC, nous vous informons que nous avons mis en œuvre, sur le document d'information (le « Document ») établi à l'occasion de l'émission de l'emprunt obligataire par appel public à l'épargne « BDEAC [6,20% - 5,95% - 4,70%] net – 2023-2030 » (l'« Emprunt obligataire »), les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle relative à cette mission.

#### Informations historiques des exercices clos les 31 décembre 2020, 2021 et 2022

Pour ce qui est des informations historiques présentées dans le Document, nos diligences ont consisté :

- à vérifier la concordance des informations portant sur la situation financière et les comptes des exercices clos les 31 décembre 2020, 2021 et 2022, préparés selon les règles et méthodes comptables édictées par le plan comptable propre de la BDEAC, et ayant fait l'objet de rapports des commissaires aux comptes établis respectivement les 27 juillet 2023 (qui est joint au chapitre XII – Annexes du Document), 19 juillet 2022 et 12 juillet 2021 (qui ont été joints au chapitre XII – Annexes transmis au régulateur du document d'information établi à l'occasion de l'émission de l'emprunt obligataire par appel public à l'épargne « BDEAC [6,20% - 5,95% - 4,70%] net – 2023-2030 »), avec les informations financières historiques.

- et à procéder à la lecture d'ensemble du Document afin de relever, parmi les autres informations, celles qui nous apparaîtraient manifestement incohérentes sur la base de notre connaissance générale de la BDEAC acquise dans le cadre de notre mission.

#### Données au 30 septembre 2023

Pour ce qui est des réalisations au 30 septembre 2023, issues des comptes intermédiaires à cette même date, présentées dans la section A – *Situation provisoire* du chapitre X – *Situation provisoire et perspectives financières* du Document, nos diligences ont consisté à vérifier leur concordance avec la comptabilité et les données sous-tendant la comptabilité de la BDEAC.

Les comptes intermédiaires au 30 septembre 2023 n'ont fait l'objet de notre part ni d'un audit, ni d'un examen limité.

#### Données prévisionnelles

Pour ce qui est des données prévisionnelles présentées dans la section B – *Perspectives financières* du chapitre X – *Situation provisoire et perspectives financières* du Document, les prévisions et les hypothèses significatives qui les sous-tendent ont été établies sous la responsabilité de la Présidence de la BDEAC.

Nos diligences sur ces données prévisionnelles ont :

- comporté une appréciation des procédures mises en place par la Présidence de la BDEAC pour l'établissement de ces prévisions.

- et consisté à apprécier si les hypothèses retenues et décrites dans le Document constituent une base acceptable à l'établissement de ces données et à vérifier leur traduction chiffrée.

Ces projections nécessiteront pour leur réalisation, tel que présenté dans la section B.6. – *Plan de Trésorerie prévisionnelle* du chapitre X – *Situation provisoire et perspectives financières* du Document, des levées de fonds successives pour un montant de 543 milliards de Francs CFA sur la période 2023-2030.

La mobilisation par appel public à l'épargne d'un emprunt obligatoire de FCFA 75 milliards objet de la présente attestation, représente une partie des 100 milliards de Francs CFA autorisés par l'assemblée générale de la BDEAC lors de sa session du 27 juillet 2023.

### **Conclusion**

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur les informations relatives aux données financières historiques des exercices clos les 31 décembre 2020, 2021 et 2022, aux données financières au 30 septembre 2023, ainsi qu'aux données prévisionnelles présentées dans le document d'information soumis à notre examen.

En ce qui concerne les données prévisionnelles, nous rappelons que, s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront parfois de manière significative des prévisions présentées et que nous n'exprimons aucune conclusion sur la possibilité de réalisation de ces prévisions.

Cette attestation vous est adressée en application du règlement général de la COSUMAF et de l'instruction de cette institution relative au document d'information exigé dans le cadre d'un appel public à l'épargne. Elle est établie aux seules fins de l'émission de l'Emprunt obligatoire.

Fait à Libreville et à Douala, le 29 décembre 2023.

Les commissaires aux comptes

**Mazars Cameroun SA**  
Membre de *Mazars*  
Société d'expertise comptable  
agrée CEMAC n° SEC 17



Jules-Alain Njall Bikok  
Associé  
Expert-comptable  
agrée CEMAC n° EC 054

**Deloitte Touche Tohmatsu**  
Membre de *Deloitte Touche Tohmatsu Ltd*  
Société d'expertise comptable  
agrée CEMAC n° SEC 36



Yves Parfait Nguema  
Associé  
Expert-comptable  
agrée CEMAC n° EC408

## C - OPINION DU CONSEIL JURIDIQUE

### BRUDEY, ONDZIEL GNELENGA, LOCKO CABINET D'AVOCATS

Joseph BRUDEY  
Julienne ONDZIEL GNELENGA  
*Ancien Bâtonnier*  
Christian Eric LOCKO  
*Bâtonnier du Barreau de Brazzaville*  
*Avocats à la Cour*

Sosthène Adam ONDZE  
Christelle Prudence OFFINOBI  
*Avocats à la Cour*

Eric Michel Elangui OKOKO  
*Avocat Stagiaire*

46, Avenue William Gaynat - Centre-ville Galerie Marchandi de l'ARC - 1<sup>er</sup> étage B.P. 2041  
Brazzaville - République du Congo - Tél : (242) 05 378 33 11 / 06 755 06 53  
E.mail: brudeyondziellocko\_avocats@yahoo.fr

Brazzaville, le 06 Décembre 2023

### ATTESTATION DE CONSEIL JURIDIQUE

**Objet** : Emprunt Obligataire par Appel Public à l'Épargne de la BDEAC 2023-2030.

L'opération, objet du présent document d'information, est conforme aux dispositions statutaires de la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC), réglementaires de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) et de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique.



*(Signature)*  
**Julienne ONDZIEL GNELENGA**  
Avocat associé  
Ancien Bâtonnier du Barreau de Brazzaville



CONTACTURER

L'ARCHER CAPITAL  
18609-01

ec ELITE CAPITAL

## ATTESTATION DU CONSORTIUM CHEF DE FILE DE L'OPERATION

**Objet : Emprunt Obligataire multi-tranches par Appel Public à l'Épargne  
« BDEAC 6,20% - 5,95% - 4,70% NET 2024-2031 ».**

Le présent document a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité.

Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité  
des informations qu'il contient.



*[Signature]*

**Paul ONONO ABOMO**  
Administrateur Directeur Général

*[Signature]*



**Gilles TCHAMBA**  
Directeur Général

*[Signature]*

**Christelle NGANI**  
Directeur Général

## A. CONTEXTE ET OBJECTIF DE L'OPERATION

### A.1 Contexte de l'Opération

La politique de mobilisation des ressources financières de la BDEAC prévoit la levée des capitaux sur le marché financier, en complément des fonds propres et des lignes de crédits extérieures pour le financement de ses opérations. A travers la mobilisation de l'épargne longue sous-régionale, la Banque vise les objectifs fondamentaux suivants :

- Elargir la base des investisseurs afin d'accroître de façon substantielle les moyens de financement disponibles en monnaie locale, tout en préservant l'Institution des inconvénients liés à la gestion des lignes de crédit libellées en devises ;
- Orienter les ressources les plus adaptées de la zone vers la couverture des besoins financiers du système productif, créateur d'emplois et de richesses dans la Sous-région ;
- Concilier les populations de la CEMAC avec l'économie, en leur procurant la possibilité de financer, indirectement par elles-mêmes, leur économie tout en diversifiant leur portefeuille de placement et ainsi accroître leur revenu.

En vue d'assurer la couverture d'une partie de ses engagements pris dans le cadre de son Plan Stratégique 2017-2022, la Banque a lancé en 2020 un programme triennal d'émissions obligataires sur le Marché Financier Régional de l'Afrique Centrale d'une enveloppe globale de FCFA 300 000 000 000 (trois cent milliards), à raison de FCFA 100 000 000 000 (cent milliards) par an. Les opérations de 2020, 2021 et 2022 ont été encadrées par des Documents d'Information détaillés, visés par la COSUMAF, sous les numéros respectifs «COSUMAF-APE-05/20», «COSUMAF-APE-0X/21» et «COSUMAF-APE-0X/22», publiés à l'attention de la communauté des investisseurs. Au terme de ces trois opérations, la BDEAC a mobilisé respectivement les sommes de FCFA 106 791 920 000 (Cent six milliards sept cent quatre-vingt-onze millions neuf cent vingt mille), FCFA 114 873 410 000 (Cent quatorze milliards huit cent soixante-treize millions quatre cent dix mille) et FCFA 110 856 330 000 (Cent dix milliards huit cent cinquante-six millions trois cent trente mille), soit un montant total de FCFA 332 521 660 000 (Trois cent trente deux milliards cinq cent vingt un millions six cent soixante mille), correspondant à une souscription globale de 10,84%.

Il est à rappeler que les Organes de la Banque (Assemblée Générale et Conseil d'Administration) avaient formellement approuvé ce programme triennal de levée de fonds, à travers les résolutions N°214-AGE-61-21 pour l'Assemblée Générale et N°0814-CA-164-20 pour le Conseil d'Administration,

L'opération d'Appel Public à l'Epargne pour le compte de l'exercice 2023, objet d'information du présent document, a été approuvée par le Conseil d'Administration et l'Assemblée Générale à travers les résolutions N°0956/CA/172/23 et N° n°228 /AGE/68/23 pour un montant de FCFA 100 000 000 000 (Cent milliards).

### A.2 Objectif de l'Opération

Il est rappelé que les fonds mobilisés serviront à financer les projets du Plan Stratégique AZOBE 2023-2027, avec des ressources adaptées en termes de maturité, de différé et de taux.

En outre, ces ressources permettront de financer la mise en œuvre des projets intégrateurs prioritaires du Programme Economique Régional de la CEMAC, en monnaie locale. En effet, les titres de la BDEAC étant exonérés d'impôts et de taxes dans l'ensemble des pays de la CEMAC conformément à ses statuts, les investisseurs qui achèteront ses titres bénéficieront d'une garantie de rentabilité, de sécurité et de liquidité, fondée sur les performances de l'Institution et son actionnariat diversifié.

Enfin, il y a lieu de rappeler qu'à travers les émissions qu'elle fait sur le marché financier communautaire, la BDEAC ambitionne de participer à la rentabilité de l'épargne des ménages, tout en se positionnant comme un émetteur de référence sur ce marché.

Il convient ainsi de rappeler que le Plan Stratégique AZOBE 2023-2027 de la BDEAC vise cinq axes à travers l'orientation stratégique



N01, « contribuer fortement à l'intégration économique régionale, au développement durable et à l'amélioration des conditions de vie des populations », à savoir :

- Renforcer l'intégration à travers le financement de projets structurants ;
- Appuyer des programmes publics de développement ;
- Accompagner la diversification des économies des Etats membres;
- Favoriser l'accès à la propriété via la promotion de l'habitat social ;
- Promouvoir l'écodéveloppement pour soutenir le développement durable et la résilience climatique dans la sous-région.

Pour donner corps à cette vision, la BDEAC prévoit un niveau d'engagements de FCFA 1 700 000 000 000 (Mille sept cent milliards) sur la période du plan AZOBE. Dans le même temps, les décaissements effectifs en faveur des projets sont estimés à FCFA 1306 000 000 000 (Mille trois cent six milliards). Pour couvrir les besoins en financements y relatifs, la Banque prévoit de mobiliser FCFA 1896 000 000 000 (Mille huit cent quatre vingt seize milliards) dont FCFA 600 000 000 000 (Six cent milliards), sur le marché sous-régional. C'est donc dans ce contexte que le présent emprunt obligataire va se déclarer.

Fort de l'expérience avérée de ses membres, le Consortium de sociétés de bourse dûment agréées par la COSUMAF, a reçu le mandat de la BDEAC pour la structuration et le placement de l'emprunt obligataire par appel public à l'épargne « BDEAC (6,20% - 5,95% - 4,70%), Net 2024 - 2031 », objet du présent Document d'Information.

## **B. DESTINATION DES FONDS COLLECTES**

Les fonds collectés dans le cadre de l'émission obligataire objet du présent Document d'Information sont destinés à assurer le développement et l'expansion des activités de la BDEAC à travers le financement des projets déjà approuvés et en cours de décaissement d'une part, ainsi que les nouveaux projets identifiés ou en cours d'instruction d'autre part, en cohérence avec le Plan Stratégique AZOBE 2023-2027.

En guise de rappel, le tableau ci-dessous fournit la liste des projets arrivés à maturation et susceptibles d'être imputés sur les ressources de l'opération d'Appel Public à l'Épargne objet du présent Document d'Information.

Tableau N°01 : Description des projets adossés à l'opération d'Appel Public à l'Épargne 2023

N°	Description des projets	Secteurs	Montants (MFCFA)
<b>A</b>	<b>Projets du secteur privé</b>		<b>114 624 000 000</b>
1	Projet d'extension de la capacité de production et de stockage de la station de broyage de ciment à Douala (Prêt complémentaire)	Industrie	5 800 000 000
2	Projet de construction de la « Cité des Cinquantiennaires » à Douala	Service & tourisme	14 500 000 000
3	Projet d'extension du Groupe Scolaire DU VAAI par la création d'un institut privé d'enseignement supérieur à Douala (Prêt complémentaire)	Éducation	1 500 000 000
4	Projet de création d'un complexe agro-industriel de palme à huile à Bangui (Prêt complémentaire)	Agro-industrie	2 000 000 000
5	Projet de mise en place d'une industrie d'exploitation durable et de transformation des produits agricoles à Bangui	Agro-industrie	2 000 000 000
6	Projet d'extension des capacités logistiques et opérationnelles de la société CAMAS S.A à Douala au Cameroun	Transport	3 000 000 000
7	Projet de construction du nouvel aéroport de Libreville	Transport	67 500 000 000
8	Projet d'extension de la chaîne des boulangeries-pâtisseries et superettes à Bata et Ebebeysin - Guinée Équatoriale	Agro-industrie	1 500 000 000
9	Projet de construction des centrales hybrides (Photovoltaïque-Groupe électrogène) et des réseaux urbains de distribution électrique au Tchad	Énergie	4 000 000 000
10	Projet de construction du centre commercial Saza SHOP - Prêt complémentaire	Développement urbain	702 000 000
11	Projet de construction du Centre Hospitalier MAMA BANGI (Prêt complémentaire 2)	Santé	950 000 000
12	Projet d'extension de la clinique de l'espoir et de l'espérance	Santé	1 584 000 000
13	Projet de renforcement de la capacité technique de la production des médicaments du laboratoire de la santé pharmaceutique	Santé	5 973 000 000
14	Projet d'extension du réseau des stations-services de la société X(O) Congo	Industrie	3 675 000 000
<b>B</b>	<b>Projets du secteur public marchand</b>		<b>90 000 000 000</b>
1	Projet de construction de la Centrale hydroélectrique de Soudjié	Énergie	80 000 000 000
2	Projet de construction du complexe laitier de Mandela - Tchad	Agro-industrie	10 000 000 000
<b>C</b>	<b>Projets du secteur public non marchand</b>		<b>156 408 000 000</b>
1	Projet d'aménagement des routes de la zone industrielle et portuaire de Kribi (PARZIK)	Transport	45 222 000 000
2	Projet de construction et l'équipement des hôpitaux généraux de Sibiti et Ouesso en République du Congo	Santé	30 000 000 000
3	Projet d'aménagement de la route transsaharienne (RTS), Section L'wa - Rig-Rig	Transport	47 186 000 000
4	Plan complet de réinstallation des personnes affectées par le projet d'aménagement des bassins versants de Gué-Gué, Lowé-IAI et Terre-Nouvelle-Prêt complémentaire	Eau & assainissement	20 000 000 000
5	Projet de mise en valeur des ressources en eaux souterraines des provinces Imbali Est & Ouest	Eau & assainissement	14 000 000 000
<b>D</b>	<b>Projets du Programme Économique Régional (PER CEMAC)</b>		<b>150 430 000 000</b>
1	Construction de la route Kogo-Akuremam (Guinée Équatoriale-Gabon)	Transport	5 000 000 000
2	Projet d'aménagement du corridor multimodal Brazzaville-Bangui-Ndjamena : Section Ouesso - Bangui	Transport	99 670 000 000
3	Projet de construction du pont frontalier sur le fleuve Ntem entre Riv Campo et Campo sur le corridor Libreville-Bata-Yaoundé	Transport	45 760 000 000
	<b>Total</b>		<b>511 522 000 000</b>

Pour la complète information des investisseurs, le tableau ci-dessous présente le niveau de consommation des fonds collectés à l'issue des emprunts obligataires « BDEAC 5,45% NET 2020-2027 », « BDEAC 5,60% NET 2021-2028 » et « BDEAC 6,00% NET 2022-2029 ».

Tableau N°02 : Projets du secteur privé

PROJETS DU SECTEUR PRIVE					
Nombre	Description	Clients	Secteurs d'activité	Montants des prêts accordés	Montants décaissés
1	Projet de construction du Complexe Scolaire Duval à Douala - Cameroun	DUVAAL HOLDING	Education	2 500 000 000	1 583 093 732
2	Projet de construction d'un hôtel 4 étoiles à Douala - Cameroun	B&B INVESTMENT	Service & tourisme	4 570 000 000	1 140 695 840
3	Projet de mise en place d'une unité industrielle intégrée de production de lait et de biogaz à Ngaoundou - Cameroun	SAPI DE NGLAOUSSAI	Agro-Industrie	5 000 000 000	1 000 000 000
4	Projet de construction de l'hôtel Panafrican Plaza à Douala - Cameroun	NOUTONG HOLDING	Service & tourisme	1 750 000 000	1 734 655 450
5	Projet d'extension de la capacité de production et de stockage de la station de broyage de ciment à Douala	EGIN SA	Industrie	3 500 000 000	3 391 463 076
6	Projet de construction d'une usine de farine panifiable à Malabo	HARINERAS BOKO	Agro-Industrie	3 500 000 000	2 100 000 000
7	Projet de construction d'un complexe commercial et hôtelier à Moussala Gabon	SERUS INVESTISSEMENTS	Service & tourisme	1 000 000 000	1 000 000 000
8	Mise en place d'une ligne de crédit en faveur de la Banque Postale du Congo	BANQUE POSTALE DU CONGO	Finances	10 000 000 000	10 000 000 000
9	Projet de construction du complexe scolaire La Amistad à Malabo - Guinée Equatoriale	ESCUELA LA AMISTAD	Education	1 200 000 000	1 200 000 000
10	Projet de construction du centre commercial SARA SHOP à Malabo - Guinée Equatoriale	SARA SHOP	Service & tourisme	1 500 000 000	1 500 000 000
11	Projet de création d'un complexe agroalimentaire à Hata par Multiservicios Angue Contact - Guinée Equatoriale	ANGUE CONTACTS	Agriculture	2 802 000 000	2 802 000 000
12	Projet de construction d'une de fabrication des papiers à Bata	EVITA OFFICE LINE	Industrie	1 700 000 000	1 700 000 000
13	Plan de développement de la Société Global Développement SARI	GLOBALINE	Industrie	5 000 000 000	5 000 000 000
14	Projet de réaménagement de la route transgabonaise	Société Autochtone du Gabon (SAG)	Transport	65 000 000 000	42 031 092 178
15	Projet d'aménagement d'une plateforme tertiaire sur les berges du fleuve Congo à Brazzaville - Congo	STARTSTONE	Développement Urbain	14 000 000 000	2 743 516 785
16	Projet d'implantation d'une unité de transformation de fruits tropicaux à Mongoum	ALIMENTACIÓN GUINEANA	Agro-Industrie	1 900 000 000	1 900 000 000
17	Projet de construction d'un complexe agroalimentaire par Temergerje - Guinée Equatoriale	TEMERGERJE	Agriculture	1 500 000 000	82 902 276
18	Projet de construction du nouvel aéroport de Libreville	GSEZ Airport	Transport	67 500 000 000	24 000 000 000
19	Mise en place d'une facilité de crédit en faveur de Chârdes Farrell	CHARDEN FARELL	Finances	2 000 000 000	1 000 000 000
20	Projet de construction et d'équipements d'un centre de formation à Pointe-Noire	Universel des Services et Technologies (UST)	Education	700 000 000	700 000 000
22	Projet d'aménagement et de construction de 1 416 logements et équipements collectifs à Okolossi	SCI CUEFFO	Immobilier	45 000 000 000	6 000 000 000
23	Plan de développement d'AFRIJET	AFRIJET	Transport	5 335 000 000	3 668 000 000
24	Projet de construction du complexe scolaire Madre Josefina - Pyré. complémentaire	TECNOLINEAS	Education	454 000 000	192 036 908
25	Projet de création d'un complexe agroindustriel moderne et intégré à Mikomeseng - Guinée Equatoriale	MASANDO	Agro-Industrie	3 411 000 000	1 578 000 000
<b>TOTAL</b>				<b>250 823 000 000</b>	<b>116 047 458 245</b>

Tableau N°03. : Projets du secteur public marchand

PROJETS DU SECTEUR PUBLIC MARCHAND					
Nombre	Description	Clients	Secteurs d'activités	Montants des prêts accordés	Montants décaissés
1	Projet de réhabilitation du Centre Hospitalier Universitaire de Brazzaville (CHU-B) - Congo	ETAT CONGOLAIS	Santé	12 000 000 000	12 000 000 000
2	Projet de construction d'une ferme aquacole (saune de thon) - Guinée Equatoriale	ETAT EQUATO-GUINEEN	Agro-Industrie	9 000 000 000	4 544 821 626
3	Projet de construction du nouveau terminal à passagers à l'aéroport de Bata - Guinée Equatoriale	ETAT EQUATO-GUINEEN	Transport	80 000 000 000	50 900 000 000
4	Projet de construction de la centrale hydroélectrique de Soudje - Guinée Equatoriale	ETAT EQUATO-GUINEEN	Energie	80 000 000 000	14 118 780 135
5	Projet de construction d'un complexe industriel d'exploitation des ruminants à Djarnaya - Tchad	ETAT TCHADIEN	Agro-Industrie	20 000 000 000	9 425 000 000
6	Projet de construction du complexe laitier de Mandula - Tchad	ETAT TCHADIEN	Agro-Industrie	20 000 000 000	2 000 000 000
7	Programme d'investissement de la COTONTCHAD-SN - Tchad	ETAT TCHADIEN	Agro-Industrie	30 000 000 000	4 825 856 758
8	Projet de mise en norme OACI de 3 aéroports - Tchad	ETAT TCHADIEN	Transport	25 000 000 000	4 756 835 572
<b>TOTAL</b>				<b>276 000 000 000</b>	<b>102 371 294 091</b>

Tableau N°04: Projets du secteur public non marchand

PROJETS DU SECTEUR PUBLIC NON MARCHAND					
Nombre	Description	Clients	Secteurs d'activités	Montants des prêts accordés	Montants décaissés
1	Projet d'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar - Cameroun	ETAT CAMEROUNAIS	Energie	20 000 000 000	1 788 849 649
2	Programme Prioritaire d'Assainissement de Libreville (Dassas versant Océan) - Gabon	ETAT GABONAIS	Eau & assainissement	40 000 000 000	5 192 286 441
3	Projet d'aménagement et de bitumage de la route Nguiri-Bol (Route Transsaharienne) - Tchad	ETAT TCHADIEN	Transport	25 000 000 000	1 869 961 724
4	Projet d'aménagement de la route Kyabe-Singabo - Tchad	ETAT TCHADIEN	Transport	20 000 000 000	2 692 383 399
5	Projet d'aménagement de la route Kelo-Pala - Tchad	ETAT TCHADIEN	Transport	25 000 000 000	7 487 638 146
6	Projet de réhabilitation et de bitumage de la RN2 - Congo	ETAT CONGOLAIS	Transport	16 800 000 000	16 800 000 000
7	Projet d'aménagement de la route Moutou-Frontière du Congo - Cameroun	ETAT CAMEROUNAIS	Transport	20 000 000 000	5 868 894 510
8	Projet d'aménagement de la route Baichenga-Ntui	ETAT CAMEROUNAIS	Transport	40 000 000 000	5 454 858 253
9	Projet d'aménagement et de bitumage de la route Kumba-Mamfé	ETAT CAMEROUNAIS	Transport	25 000 000 000	114 992 044
<b>TOTAL</b>				<b>231 000 000 000</b>	<b>47 269 864 166</b>

Tableau N°05 : Projets du Programme Economique Régional de la CEMAC

PROJETS DU PROGRAMME ECONOMIQUE REGIONAL (PER)					
Nombre	Description	Clients	Secteurs d'activités	Montants des accordés	Montants décaissés
1	Projet d'aménagement de la route N'douala-Doussala-Douline - Section Douline-Kibangou (Corridor Libreville-Hitzville)	ETAT CONGOLAIS	Transport	32 759 000 000	9 744 808 439
2	Construction de la route Kogu-Akureniem (Route Equatoriale-Cabon)	ETAT EQUATO-GUINEEN	Transport	88 300 000 000	35 000 000 000
3	Projet d'aménagement du corridor multimodal Brazzaville-Bangui-Ndjamena - Section Ouesso - Bangui	ETAT CONGOLAIS	Transport	99 670 000 000	221 625 000
<b>TOTAL</b>				<b>220 729 000 000</b>	<b>44 966 433 439</b>

**C. CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION**

Tableau N°06: Caractéristiques générales de l'opération

Désignation	Caractéristiques de l'Emprunt Obligatoire			
		Tranche A	Tranche B	Tranche C
<b>Montant de programme d'admission (en MFCFA)</b>	100 000	50 000	40 000	10 000
<b>Montant de la ligne globale (en MFCFA)</b>	50 000	25 000	20 000	5 000
<b>Montant de la ligne émise (en MFCFA)</b>	50 000	27 500	18 000	2 500
<b>Taux de prime émise</b>	60,00%	70,00%	50,00%	50,00%
<b>Taux de coupon annuel TTC</b>		4,20%	3,80%	4,70%
<b>Taux de coupon annuel TTC</b>		4,20%	3,80%	4,70%
<b>Délai amortissement des annuités</b>		7 ans	7 ans	1 an
<b>Délai (en mois)</b>		84 mois	84 mois	12 mois
<b>Effet de placement (mois)</b>		24 mois	24 mois	24 mois
<b>Durée totale (mois)</b>		84 mois	84 mois	36 mois
<b>Durée totale (années)</b>		7 ans	7 ans	3 ans

**Exécution** : Banque de Développement par Appel Public « BDEAC (6,20% - 5,95% - 4,70%) Net 2024-2031 » :  
**Emetteur** : République de Gabon  
**Garant** : République de Gabon  
**Départ de l'opération** : 1er février 2024  
**Signature** : 15 février 2024  
**Valeur nominale** : 100 000 000 000 MFCFA  
**Nombre de titres** : 5 000 000 (cinq millions)  
**Forme des titres** : Les titres sont émis en obligations de trésorerie à court terme de Trésorerie Central (TCFAC) émises par la Banque de Développement par Appel Public (BDEAC) au profit de la République de Gabon.  
**Forme de l'emprunt** : Emprunt obligataire à court terme de Trésorerie Central (TCFAC) émises par la Banque de Développement par Appel Public (BDEAC) au profit de la République de Gabon.  
**Parties de souscription** : BDEAC (6,20% - 5,95% - 4,70%)  
**Lieu de placement** : Les titres sont émis à Paris, en France, au profit de la République de Gabon. Ils sont destinés à financer les dépenses de l'Etat.  
**Taux d'intérêt** : 4,20% - 3,80% - 4,70% par semestre  
**Amortissement des annuités** : Les titres sont amortis par annuités.  
**Finances** : Les titres sont émis au profit de la République de Gabon.  
**Modalités de remboursement de capital et de placement des annuités** : Les titres sont remboursés par annuités.  
**Classe de crédit** : Les titres sont classés en classe de crédit de premier rang.  
**Montant de placement** : Les titres sont émis au profit de la République de Gabon.  
**Montant de versement (Caractéristiques générales)** : Les titres sont émis au profit de la République de Gabon.  
**Conditions de l'Etat et du Gouvernement de la République** : Les titres sont émis au profit de la République de Gabon.  
**Catégorie de titres** : Les titres sont émis au profit de la République de Gabon.

**D. SECURISATION DU REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT**

Comme pour les opérations antérieures, le présent emprunt obligataire sera sécurisé par l'ouverture d'un compte séquestre dans les livres d'une banque de premier rang agréée par la COBAC. L'approvisionnement dudit compte se fera alors par des prélèvements contractuels opérés dans le cadre d'une convention de prélèvement (BDEAC - Banque) au profit du compte séquestre domicilié dans la banque de premier rang domiciliataire ; ce qui est de nature à garantir une provision suffisante et disponible dans un délai raisonnable, préalablement à chaque échéance.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la COSUMAF a accordé une autorisation à la BDEAC de domicilier dans les livres d'une banque commerciale de premier rang, le compte séquestre de l'emprunt « BDEAC (6,20% - 5,95% - 4,70%) Net 2024-2031 ».

La situation financière solide et stable dont jouit la BDEAC est également un gage de sécurisation du remboursement de l'emprunt. Les agrégats financiers ci-après extériorisent cette solidité financière au cours des trois dernières années :

Tableau N°07: Agrégats financiers 2020-2021-2022

<b>AGREGATS DE GESTION</b>	<b>2020</b> (Réalizations)	<b>2021</b> (Réalizations)	<b>2022</b> (Réalizations)	<b>2023</b> (Prévisions)
<b>Marge d'activité bancaire</b>	18 729	21 699	21 821	17 941
<b>Produit net bancaire</b>	18 739	22 690	22 317	19 346
<b>Résultat d'exploitation</b>	18 729	21 699	21 821	17 941
<b>Résultat net</b>	9 259	5 730	4 144	4 573
<b>Frais généraux</b>	9 221	5 734	4 144	4 372
<b>Frais de fonctionnement</b>	8 464	11 823	13 686	10 204
<b>Coefficient net d'exploitation</b>	48%	32%	61%	33%
<b>CAF</b>	15 537	12 918	6 813	9 257

Les informations contenues dans le tableau ci-dessus font ressortir les principales observations suivantes :

(i) La marge d'activité bancaire s'établit à FCFA 21 821 millions en 2022, contre FCFA 21 699 millions en 2021, enregistrant ainsi une variation de 1%. La hausse de cet agrégat de gestion fait suite au renforcement des intérêts reçus sur les prêts octroyés par la Banque. En 2023, le montant prévisionnel de l'agrégat est en baisse de 18% par rapport à 2022, traduisant une légère baisse du niveau d'activité de la Banque ;

(ii) Le résultat d'exploitation de la Banque a régressé de 28% en 2022 par rapport à 2021 puisqu'il ressort à FCFA 4 144 millions, contre FCFA 5 730 millions, en raison principalement de la hausse des charges financières et des frais de fonctionnement. En 2023, le résultat d'exploitation prévisionnel est en hausse de 10% par rapport à 2022, traduisant une meilleure maîtrise des charges d'exploitation ;

(iii) Les frais de fonctionnement augmentent de 16% puisqu'ils ressortent à FCFA 13 686 millions en 2022, contre FCFA 11 823 millions en 2021, en raison de l'évolution conséquente de l'activité. Les charges ont connu une croissance importante du fait des pertes de changes enregistrés suite à l'appréciation du dollar. Les frais généraux s'inscrivent également à la hausse de 39%, comparativement au montant affiché une année plus tôt (FCFA 4 411 millions, contre FCFA 2 677 millions).

(iv) Le résultat net de l'exercice 2022 s'établit à FCFA 4 146 millions. Pour 2023, le résultat attendu est légère hausse par rapport à 2022.

Comparativement aux réalisations antérieures, les résultats de 2022 se sont détériorés à la suite de l'augmentation des charges d'intérêts et diverses de fonctionnement, notamment les pertes de change dues à l'augmentation du libor USD et du dollar américain.

Le portefeuille de prêts de la BDEAC est très performant, avec 95% de crédits sains en moyenne sur les trois dernières années (2021 à 2023).

Tableau N°08 : Répartition des prêts par type

<b>RUBRIQUES</b>	<b>30 SEPTEMBRE 2023</b>		<b>EXERCICE 2022</b>		<b>EXERCICE 2021</b>	
<b>TYPE DE PRETS (FCFA)</b>	<b>MONTANTS</b>	<b>%</b>	<b>MONTANTS</b>	<b>%</b>	<b>MONTANTS</b>	<b>%</b>
<b>PRETS PERFORMANTS</b>	667 330 173 135	93,25%	627 501 309 316	97,78%	554 209 921 263	96,35%
<b>PRETS IMMOBILISES</b>	369 476 520	0,05%	265 805 002	0,04%	5 328 164 421	0,93%
<b>PRETS DOUTEUX</b>	14 536 954 858	2,03%	8 438 731 874	1,31%	8 438 731 874	1,47%
<b>PRETS CONTENTIEUX</b>	33 372 945 015	4,67%	5 548 949 511	0,87%	7 213 634 754	1,25%
<b>TOTAL</b>	<b>715 699 549 528</b>	<b>100%</b>	<b>641 754 795 703</b>	<b>100%</b>	<b>575 187 452 312</b>	<b>100%</b>

A la lumière de ces chiffres, la part des prêts performants sur l'encours global est passée de 96,6% en 2018 à 96,8% en 2020, soit une amélioration de 0,2 point sur la période, traduisant ainsi un raffermissement continu de la qualité du portefeuille de la BDEAC. Cette performance est principalement due à l'amélioration de la qualité à l'entrée des projets, au renforcement des actions de recouvrement des créances douteuses, ainsi qu'aux efforts de mobilisation de ressources, notamment celles de la première phase du présent programme d'emprunt obligataire, qui ont permis de tenir un bon niveau des décaissements en 2020 et d'augmenter subséquemment l'encours des créances.

- En 2014, la BDEAC a procédé à l'augmentation de son capital, passant de FCFA 250 milliards de FCFA à 1 200 milliards de FCFA, divisé en cent vingt mille (120.000) actions de dix millions (10.000.000) de FCFA chacune.

- Selon les dispositions de l'article 15.5 de ses statuts, à toute période, la totalité des souscriptions est répartie de la manière suivante :

a) 10% du capital souscrit sont seuls libérables et prennent la dénomination de «capital appelé et libéré» ;

b) les 90% restants constituent le capital souscrit et non libéré appelé «capital sujet à appel» et sert de garantie solidaire des actionnaires pour les emprunts contractés par la BDEAC. La responsabilité encourue par les actionnaires pour les opérations de la Banque est limitée au capital sujet à appel.

En conséquence, l'encours des emprunts de la Banque ne devra pas excéder 100% dudit capital sujet à appel.

- Enfin, il y'a lieu de constater que la BDEAC a déjà à son actif deux opérations réussies d'emprunts obligataires par placement privé en 2005 et 2007, d'un montant total de FCFA 40 milliards, ainsi que de deux émissions obligataires par appel public à l'épargne en 2010 et 2020 sur le marché financier de la CEMAC, pour des montants respectifs de FCFA 30 milliards et FCFA 106 milliards.

Les emprunts arrivés en maturité ont tous été parfaitement dénoués et éteints à bonne date. Ainsi, les résultats nets positifs de la Banque, combinés à sa capacité constante et durable d'honorer ses engagements à date échue lui donnent une crédibilité certaine auprès des investisseurs qui devraient l'accompagner dans l'effort de financement des économies de la CEMAC. Le titre BDEAC offre donc une gamme nouvelle de titres, en zone CEMAC en termes d'attractivité et de sécurité auprès des investisseurs en quête de diversification de portefeuille et arbitrant le couple risque/rendement.

## (V) TABLEAUX D'AMORTISSEMENTS INDICATIFS

Tableau N°09 : Plan d'amortissement de la Tranche A

EOBDEAC 6,20% NET 2024 - 2031					
Années	Capital de (début de période )	Intérêts versés	Capital remboursé	Echéance	Capital de (fin de période )
Mars-25	25 000 000 000	1 550 000 000	0	1 550 000 000	25 000 000 000
Mars-26	25 000 000 000	1 550 000 000	0	1 550 000 000	25 000 000 000
Mars-27	25 000 000 000	1 550 000 000	5 000 000 000	6 550 000 000	20 000 000 000
Mars-28	20 000 000 000	1 240 000 000	5 000 000 000	6 240 000 000	15 000 000 000
Mars-29	15 000 000 000	930 000 000	5 000 000 000	5 930 000 000	10 000 000 000
Mars-30	10 000 000 000	620 000 000	5 000 000 000	5 620 000 000	5 000 000 000
Mars-31	5 000 000 000	310 000 000	5 000 000 000	5 310 000 000	0
CUMUL		7 750 000 000	25 000 000 000	32 750 000 000	

Tableau N°10 : Plan d'amortissement de la Tranche B

EOBDEAC 5,95% 2024 - 2029					
Années	Capital de (début de période )	Intérêts versés	Capital remboursé	Echéance	Capital de (fin de période )
Mars-25	20 000 000 000	1 190 000 000	0	1 190 000 000	20 000 000 000
Mars-26	20 000 000 000	1 190 000 000	0	1 190 000 000	20 000 000 000
Mars-27	20 000 000 000	1 190 000 000	6 666 666 667	7 856 666 667	13 333 333 333
Mars-28	13 333 333 333	793 333 333	6 666 666 667	7 460 000 000	6 666 666 667
Mars-29	6 666 666 667	396 666 667	6 666 666 667	7 063 333 333	0
CUMUL		4 760 000 000	20 000 000 000	24 760 000 000	

Tableau N°11 : Plan d'amortissement de la Tranche C

EOBDEAC 4,70% 2024 - 2027					
Années	Capital dû (début de période)	Intérêts versés	Capital remboursé	Echéance	Capital dû (fin de période)
Mars-25	5 000 000 000	235 000 000	0	235 000 000	5 000 000 000
Mars-26	5 000 000 000	235 000 000	0	235 000 000	5 000 000 000
Mars-27	5 000 000 000	235 000 000	5 000 000 000	5 235 000 000	0
CUMUL		705 000 000	5 000 000 000	5 705 000 000	

## (VI) SYNDICAT DE PLACEMENT (AGENTS PLACEURS)

Les investisseurs intéressés par le présent emprunt sont informés que les sociétés de bourse ci-après, membres du syndicat de placement, sont habilitées à recevoir leurs souscriptions :

Tableau N°12 : Syndicat des Agents placeurs

N°	Établissements Placeurs	Adresse	Contact
1	AFB Capital Control Africa	Immeuble Noutabignoué, Akwa ; BP 2933 Douala	+237 699 874 088 / 686 885 544
2	AFROLAND Banque et Investissement S.A	1843 Place de l'Indépendance, BP : 111834 Yaoundé	+237 222 231 068
3	Afriland First Bank	1843 Place de l'Indépendance, BP : 111834 Yaoundé	+237 222 231 068
4	ASCA (Africa Securities Control Africa)	BP : 227 Douala - Cameroun	+237 221 631 466 / 323 425 400
5	Banka SINGORA et NIGAMA S.A	Avenue de las Naciones Unidas, N°28 APDO-439, Malabo	348 222 623 801
6	Banque Comptable de l'Habitat (BCH)	Avenue Amical CAROL, Centre-ville, BP 967, Brazzaville	+242 221 912 598
7	Banque Postale de Congo	Boulevard Desir Sessou N'Goussou, BP- 27, Brazzaville Boulevard Desir Sessou N'Goussou, BP- 27, Brazzaville	+242 053 888 595 / 844 163 838
8	BDO CAPITAL ADVISORY	PA, Rue Flatters, immeuble Letiers, Bonoussou, Douala	+237 499 774 824
9	BDFI Banque	Boulevard de l'Indépendance, BP - 2253 Libreville	+241 01 79 13 02
10	CBF Banque	148, Avenue Du Gaulle, Bonoussou, BP : 4004 Douala	+237 233 420 202
11	CBF Banque	19 N'Djamena Tchad	+235 22 52 28 29
12	CBF Tchad	19, N'Djamena - TCHAD	+235 22 52 28 29
13	CONTACTOR CAPITAL	4 <sup>ème</sup> étage Immeuble FANA, nouvelle route Bakou, Yaoundé, BP : 13825	+237 222 200 494 / 455 188 009
14	Crédit de Congo	Avenue Amical CAROL, BP 3479, Brazzaville	+242 046 605 451
15	INDICAPITAL BOURSE	Carrefour Indépendance, BP : 6456 Yaoundé - Cameroun	+237 242 256 202 / 697 705 866
16	EDC Investment Corporation	Immeuble Astria 2 <sup>ème</sup> étage BP : 382, Douala - Cameroun	+237 233 431 340
17	ELITE Capital	2 <sup>ème</sup> étage Immeuble ICON Residences & Office, Bakou BP : 25202, Yaoundé - Cameroun	+237 233 420 413
18	FEDRES CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage Immeuble Indija, Bonoussou, BP-5864, Douala	+237 233 429 966
19	IGORR Investment Capital	Rue Yakou, Bonoussou, BP-13207, Douala	+237 233 425 963
20	L'ARCHES CAPITAL	10 <sup>ème</sup> étage Tour ABC, Centre ville Brazzaville.	+242 045 548 989
21	ICB Capital	BP : 289 Brazzaville Congo	+242 055 101 157
22	IG CAPITAL (Division Générale Capital Securities Control Africa)	Immeuble Grassfield, 24 <sup>ème</sup> Floor, Bonoussou, Douala - Cameroun	+237 233 501 982
23	Uptiss Securities Control Africa S.A (USCA)	Etage Tour : 22A, Avenue de l'Indépendance, Bonoussou BP: 1925 Douala - Cameroun	+237 223 425 924

## (VII) MODALITES DE SOUSCRIPTION

Les ordres de souscriptions des investisseurs seront recueillis via des bulletins mis à leur disposition par les membres du syndicat de placement. Ces bulletins doivent être signés par la personne physique ou par le représentant autorisé de la personne morale investisseur. Cette signature matérialise l'engagement irrévocable du signataire d'acquiescer les quantités de titres qui lui seront attribuées à l'issue du dépouillement des ordres.

## (VIII) REGLES D'ALLOCATION DES TITRES

Le minimum de souscription est fixé à 10 Obligations, soit FCFA 100 000. Dans le cas où la somme totale des souscriptions recueillies par le syndicat de placement ne permettrait pas d'atteindre le montant cible de l'emprunt (FCFA 100 milliards) au terme de la période de souscription, l'Émetteur BDEAC se réserve le droit de proroger la période de souscription après accord préalable de la COSUMAF.



Dans le cas où la somme totale des souscriptions recueillies serait supérieure à FCFA 50 milliards, la BDEAC se réserve le droit de procéder à une sur-allocation après accord préalable de la COSUMAF ou de réduire les quantités souscrites suivant la règle ci-après :

- les souscriptions des personnes physiques ainsi que des personnes morales non bancaires seront servies prioritairement de l'intégralité des quantités demandées sur la base des quantités disponibles;
- L'allocation des titres restants aux établissements bancaires se fera à titre réductible et au prorata des quantités demandées.

## **(IX) REGLEMENT - LIVRAISON DES TITRES**

A l'enregistrement des ordres de souscription, l'établissement placeur concerné procède à la réservation de fonds (constitution d'une provision) sur le compte du donneur à hauteur des quantités des titres demandées. A l'issue des opérations de dépouillement des ordres et d'allocations des titres, les établissements placeurs procèdent aux débits fermés des comptes des donneurs d'ordres sur la base des quantités effectivement attribuées. La totalité des sommes collectées par les membres du syndicat est transférée dans le compte de centralisation de l'opération ouvert au nom de l'émetteur BDEAC dans les livres d'un membre du Consortium Chef de File. Ce membre sera chargé de procéder au transfert des fonds vers l'émetteur via la plateforme SYGMA. Concomitamment à ce transfert vers l'émetteur, chaque établissement placeur inscrit en comptes-titres individuels aux noms de chaque souscripteur, les quantités de titres attribuées à l'issue des allocations et s'assure d'avoir signé avec chaque donneur d'ordre, une convention de compte-titres conformément aux dispositions réglementaires.

## **(X) REGIME FISCAL**

Conformément aux dispositions de l'article 9 des statuts de la BDEAC, les intérêts des obligations objet du présent Document d'Information sont exonérés de tous les impôts et taxes dans tous les Etats de la CEMAC et quel qu'en soit le détenteur.

Les souscripteurs non résidents de la CEMAC recevront les coupons sans retenu fiscal, mais seront néanmoins soumis à la législation fiscale sur les valeurs mobilières en vigueur dans leur pays de résidence.

## **(XI) PERIODE INDICATIVE DE SOUSCRIPTIONS**

La période indicative de souscriptions s'étendra du 04 au 22 Mars 2024. Cependant, elle pourrait être prorogée, raccourcie ou déplacée en cas de besoin identifié par le Consortium Chef de file et l'émetteur et après autorisation de la COSUMAF. Le résultat final de l'opération fera l'objet d'un compte rendu d'émission sous forme de communiqué de presse qui sera visé par la COSUMAF et publié au plus tard 8 jours après la clôture de l'opération.

## **(XII) CENTRALISATION DES SOUSCRIPTIONS**

Les ordres de souscription collectés par le syndicat de placement seront centralisés par le Consortium Chef de file, jusqu'à la clôture des souscriptions. Une commission de dépouillement réunissant l'ensemble des agents placeurs et un représentant de l'émetteur procédera au dépouillement général des ordres centralisés et établira un compte rendu clôture de l'opération à soumettre au visa de la COSUMAF.

## **(XIII) COTATION EN BOURSE**

Les titres objet du présent emprunt, feront l'objet d'une admission à la cote de la Bourse des Valeurs de l'Afrique Centrale (BVMAC). Cette inscription permettra d'assurer la liquidité des titres obligataires de la BDEAC. Le Consortium Chef de file soumettra à cet effet dans le mois qui suivra la clôture de l'opération, une demande d'admission à la cote des titres BDEAC 2024, ainsi qu'une demande de leur prise en charge par les mécanismes du Dépositaire Central Unique, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

#### **(XIV) SERVICE FINANCIER DE L'EMPRUNT**

Le paiement de chaque échéance (intérêt et/ou capital) sera assuré par l'émetteur BDEAC. L'emprunt sera remboursé aux souscripteurs par le débit du compte séquestre ouvert dans les livres de la BEAC ou dans une banque commerciale de premier rang agréée par la COBAC. A l'approche de chaque date anniversaire de la date de jouissance,

- La BEAC Dépositaire Central Unique / Banque de Règlement du Marché Financier de la CEMAC, adressera à la BDEAC via le Consortium Chef de File, un appel d'échéance ;
- Un communiqué de presse de la BEAC portera à la connaissance des acteurs du marché et du public les informations ci-après ;
- La date de remboursement de l'emprunt BDEAC ;
- La date d'ouverture des opérations d'encaissement auprès des Sociétés de Bourse et des banques teneurs de compte conservateurs ;
- Le montant d'amortissement du principal ;
- Le montant des intérêts ;
- Le coupon net à percevoir par obligation.
- Dix jours avant la date de mise en paiement, le Dépositaire Central Unique détermine, à partir de sa comptabilité, le nombre de titres effectivement en circulation à la date de référence ;
- Le jour de la mise en paiement, la BEAC procédera au débit ferme du compte de séquestre de la BDEAC et créditera des comptes des intermédiaires teneurs de comptes des obligataires de la BDEAC.

#### **(XV) FACTEURS DE RISQUE LIES A L'EMPRUNT**

Les principaux facteurs de risque ci-après sont à considérer :

- Le risque de taux d'intérêt : la variation du prix ou de la valorisation des obligations BDEAC peut occasionner un risque de taux d'intérêt en cas de cession par un investisseur d'une obligation avant l'échéance ;
- Le risque de liquidité : c'est le risque pour l'investisseur de ne pouvoir revendre ses obligations faute d'acheteurs sur le marché secondaire ;
- Le risque de contrepartie : le risque pour l'investisseur que l'Emetteur fasse défaut. Cela renvoie à la probabilité que l'emprunteur soit dans l'incapacité de payer une ou plusieurs échéances d'intérêts ou de rembourser le capital aux dates prévues.

La structuration de la présente opération permet de mitiger largement le risque de contrepartie. S'agissant du risque de liquidité, il convient de noter que les titres BDEAC sont également éligibles au refinancement de la Banque Centrale (BEAC), et admis en nantissement auprès de plusieurs banques à titre de garantie exigible pour les demandes de financements bancaires.

## A. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL / PRESENTATION DE LA BDEAC

## Fiche signalétique

Tableau N°13 : Présentation synoptique de la BDEAC

Dénomination sociale	Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC)
Siège social	Brasaville (République du Congo), Boulevard Denis ZAËSSOU N'GUESSO, BP 1177
Numéro de téléphone	Tél. (+242) 04 424 83 00 ; 04 632 96 71/73
Adresse électronique et site d'information	Email : <a href="mailto:bdac@bdeac.org">bdac@bdeac.org</a> Web : <a href="http://www.bdeac.org">www.bdeac.org</a>
Forme juridique	Institution Financière Internationale créée par l'Accord de Bangui du 03 décembre 1975 Sans objet
Durée de vie	Sans Objet
Numéro de registre de commerce et de crédit mobilier	Sans Objet
Exercice social	Du 1er Janvier au 31 Décembre
Objet social	Financement de projets de développement économique et social en Afrique Centrale
Capital social actuel autorisé	FCFA 1500 000 000 000 (mille cinq cent milliards de FCFA)
Lien de consultation des documents juridiques (Statuts, procès-verbaux des AG, Rapports des CAC, etc...)	- Au siège social de la Banque - Sur le site web : <a href="http://www.bdeac.org">www.bdeac.org</a>

La Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale et en abrégé « la BDEAC », créée par l'Accord de Bangui du 3 décembre 1975, est l'Institution de financement du développement de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Aux termes de l'article 3 de ses statuts, la Banque a pour missions :

1. Concourir au développement économique et social, au développement durable et à la réalisation de l'intégration économique des Etats de l'Afrique Centrale; notamment par le financement des investissements nationaux, multinationaux et des projets d'intégration économique;
2. Apporter son concours aux Etats de l'Afrique Centrale, aux organisations sous régionales, aux institutions financières et aux opérateurs économiques, dans leurs efforts pour la mobilisation des ressources financières et le financement des projets notamment économiquement et financièrement viables ayant des impacts quantitatifs et qualitatifs sur les conditions de vie des populations et la préservation de l'environnement;
3. Appuyer les Etats de l'Afrique Centrale, les organisations sous régionales; et les opérateurs économiques dans le financement des études de faisabilité des programmes et projets.

Au regard de ses missions, la BDEAC a deux activités principales :

a) **Le financement des projets d'investissement**

La BDEAC intervient dans le financement des investissements relevant des secteurs tant public que privé : infrastructures (énergie, télécommunications, ports, aéroports, chemins de fer, routes, matériels de transport, ...), industries et agro-industries, mines, agriculture, économie forestière et développement rural, programmes immobiliers, tourisme et loisirs, technologies de l'information et de la communication.

La Banque intervient aussi indirectement sous la forme de lignes de refinancement au bénéfice des banques commerciales et autres Institutions Financières Nationales (IFN) qui financent des projets, notamment en faveur des PME-PMI. Dans les conditions définies dans ses Statuts, la Banque peut aussi intervenir sous forme de bonification d'intérêts, de prise de participation, d'avis et caution.

La Banque privilégie deux modalités d'intervention : (i) le cofinancement des projets avec d'autres bailleurs de fonds et (ii) le refinancement des banques commerciales; pour atteindre à moindre risque les petites et moyennes entreprises:

## b) La mobilisation des ressources financières

Pour assurer son activité de financement, la Banque doit mobiliser les ressources financières adaptées, tant en termes de durée que de coût. Conformément à l'article 18 des Statuts de la Banque, ses ressources proviennent : (i) de son capital souscrit et libéré ; (ii) des emprunts contractés auprès des pays, des Institutions nationales, multinationales, ou internationales ; (iii) des emprunts sur les marchés monétaire et financier en Afrique et à l'international, (iv) du marché monétaire de l'Afrique Centrale dans les conditions déterminées par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale ; (v) de ses comptes courants associés ; (vi) des concours consentis par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale ; (vii) des Fonds spéciaux ; (viii) des contributions non remboursables (dons et subventions, etc.) des Etats ou des institutions de coopération, (ix) de toute autre ressource obtenue par des arrangements autorisés par le Conseil d'Administration, notamment la cession de participations aux institutions financières nationales ou à d'autres entreprises implantées dans la zone d'intervention, (x) des sommes provenant des opérations de la Banque ou revenant à la Banque à d'autres titres, (xi) des sommes provenant de la finance islamique, (xii) des financements innovants et divers, et (vi) de toute autre ressource approuvée par les organes de décision.

La Banque est engagée depuis plusieurs années dans un vaste chantier de réformes afin de moderniser son fonctionnement et améliorer son attractivité à l'égard des bailleurs de fonds.

## B. STRUCTURE DU CAPITAL SOCIAL DE LA BDEAC

Le capital autorisé de la BDEAC est porté à FCFA 1500 000 000 000 (Mille cinq cent milliards francs CFA) divisé en cent cinquante mille (150 000) actions de FCFA 10 millions chacune. Le capital de la Banque est représenté en actions nominatives classées en deux catégories A et B :

- La catégorie A représente les Etats membres de la CEMAC ;
- la catégorie B représente les Institutions et Etats non régionaux.

Au 30 septembre 2023, la situation du capital après souscription par les Actionnaires, dans les deux (02) catégories, se présente ainsi qu'il suit :

**Tableau N°14 : Répartition du capital social**

Au 30 septembre 2023, la situation du capital après souscription par les Actionnaires, dans les deux (02) catégories, se présente ainsi qu'il suit :

N°	Actionnaires	%	Montants (MF CFA)
	<b>Capital autorisé</b>		<b>1 500 000</b>
<b>A</b>	<b>Catégorie A</b>	<b>50,88%</b>	<b>763 200</b>
1	Cameroon	8,48%	127 200
2	Centrafrique	8,48%	127 200
3	Congo	8,48%	127 200
4	Gabon	8,48%	127 200
5	Guinée Equatoriale	8,48%	127 200
6	Tchad	8,48%	127 200
<b>B</b>	<b>Catégorie B</b>	<b>38,32%</b>	<b>572 770</b>
1	Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)	33,43%	501 450
2	Banque Africaine de Développement (BAD)	0,25%	3 750
3	République Française	0,83%	12 480
4	Etat du Koweït	0,06%	1 250
5	Lybie	0,63%	9 400
6	Royaume du Maroc	0,20%	2 980
7	Commission de la CEMAC	0,27%	2 500
8	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA)	0,06%	1 250
9	Fonds de Solidarité Africain (FSA)	0,08%	1 250
10	Etat du BURUNDI	2,43%	36 480
	<b>Total Capital Souscrit</b>	<b>84,54%</b>	<b>1 335 970</b>

Tableau N°15 : Etat de souscription et de libération du capital

Etat de souscription et de libération du capital au 30 novembre 2023	Montant (MFCFA)
Capital autorisé	1 500 000
Capital souscrit	1 335 970
Capital appelé	375 000
Capital appelé et libéré	103 437
Capital sujet à appel	1 125 000

## C. GOUVERNANCE DE LA BDEAC

La gouvernance de la BDEAC est assurée par les trois organes ci-après :

- Les Organes délibérants : L'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration.
- La Gestion quotidienne de la Banque : Le Président, secondé et suppléé, en cas d'absence, par un Vice-Président.
- Les Contrôles : Piloter par trois niveaux de contrôle : les opérationnels/hiéarchiques, le Contrôle financier, l'Audit Interne.

### C.1 Composition de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale est l'organe suprême de la BDEAC. Elle formule les grandes orientations de la politique de mobilisation des ressources et de financement de la Banque.

Tableau N°16 : Composition de l'Assemblée Générale

N°	ACTIONNAIRES	REPRÉSENTANTS	FONCTIONS
1	GUINÉE EQUATORIALE	Yortando OYA MBO NCHAMA	Président de l'Assemblée Générale Ministre des Finances et du Budget
2	GAMBIE	Youssefou MBAYE	Ministre des Finances
3		Aboulaye Ousmane MEY	Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
4	CÔTE D'IVOIRE	Issiaka FIAHIA	Ministre des Finances et du Budget
5		FGA MOLOUA	Premier Ministre, Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération
6	CÔTE D'IVOIRE	Issiaka FIAHIA	Ministre des Finances et du Budget
7		Ingrid Olga Ghislain EBOUKA- BABACKAS	Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale
8	SÉNÉGAL	Moussa MBEHIE	Ministre de l'Economie et des Finances
9		Réga OHANSA NDIAYE	Ministre des Affaires Étrangères, chargé de l'Intégration Sous régionale et des Gouvernats de l'Étranger
10	GUINÉE-BISSAULAISE	Luís ABELARDO JAMA	Ministre à la Présidence de la République, Chargé de l'Intégration Régionale
11	TCHAD	Yaké Hamid NGUIDI	Ministre des Finances et du Budget
12		MALANAY ASSOUVARO FAGBER	Ministre de l'Economie, du Plan, du Commerce International
13	BEAC	Yves SANA BANGRE	Gouverneur de la BEAC
14	BAO	Aboulaye ALLOUM	Président du Conseil de la Banque Africaine de Développement
15	FRANCE	William ROUS	Chef de Service des Affaires Multilatérales et de Développement – Ministère de l'Economie et des Finances
16	LIBÉRIE	Aboulaye FAYE	Représentant de l'Etat Libérien
17	CIMAC	Balthazar BINGONGA EDJO'O	Président de la Commission de la CIMAC
18	MOZAMBIQUE	Miguelangel Simão de ALMEIDA	Représentant de l'Etat de Mozambique
19	PSA	Abdoulaye DIALLO	Directeur Général
20	SENEGAL	NGUYEN KHAL	Président
21	BURUNDI	Audace NYONGZMA	Ministre des Finances

## C.2 Composition du Conseil d'Administration

Tableau N°17 : Composition du Conseil d'Administration

N°	ACTIONNAIRES	ADMINISTRATEURS	FONCTIONS
1	GUINÉE EQUATORIALE	Portanto OPA MBO NCIJAMA	Président du Conseil d'Administration, Ministre des Finances et du Budget
2	CAMEROUN	Actile Noutor BASAHAG	Directeur de la Comptabilité Publique, Ministre des Finances
3	CENTRAFRIQUE	YAMBOUKA WAMATA	Directeur de Cabinet du Ministre des Finances et du Budget
4	CONGO	Ahimsa NGASSAKI	Directeur de Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances
5	GABON	Alain Paul NDOUBI OSSAMY	Directeur de cabinet du Ministre de l'Economie et des Participations
6	GUINÉE-EQUATORIALE	Ireneo Mangue MONSUY AFANA	Directeur Général du Contrôle Financier au Ministère des Finances et du budget
7	TCHAD	Noh OUTHMAN ISSA	Conseiller du Ministre des Finances et du Budget
8	IAD	Patrick KEI-BOGUINARD	Directeur du Département de la Programmation et du Budget
9	BADEA	Tilepcheyi KABATA	Président du Comité de Crédit, Conseiller Technique du Directeur Général
10	BEAC	Michel DZOMBALA	Vice-Gouverneur de la BEAC
11	BURUNDI	Christophe NDIKUDWAYO	Directeur de la Comptabilité Publique et du Trésor
12	CEMAC	Ngabo Seli MBOGO	Commissaire en Charge du Marché Commun
13	FRANCE	Yves CHARPENTIER	Conseiller financier pour l'Afrique à la Direction générale du Trésor
14	PSA	Abdourahmane DIALLO	Directeur Général
15	KOWEIT		
16	LYBIE	Aboubaker ELBOZIDE	Conseiller en Investissement - LAIP
17	MAROC	Mohammed Noureddine LAZRAK	Chef de Division du Marché Financier International et de la Gestion des Risques
18	ADMIN INDEPENDANT	Thierry COLATRELLA	Président du Comité d'Audit, Expert-comptable
19	ADMIN INDEPENDANT	AE IYEGHE	Spécialiste en financement de projets
20	ADMIN INDEPENDANT	Yves DESSANDE	Spécialiste en évaluation des risques bancaires

## C.3 Points sur les actions engagées en vue de l'amélioration de la Gouvernance

Dans un souci de modernisation de son fonctionnement et d'amélioration de sa gouvernance, la BDEAC a procédé à la révision de ses textes ainsi qu'à la création des comités spécialisés afin de se doter d'un cadre réglementaire solide. Les principales réformes adoptées concernent :

- 1) L'augmentation de la part du capital libérable de 10% à 25% pour permettre à la Banque de disposer de plus de ressources de la part des actionnaires ;
- 2) La définition des modalités de libération du capital sujet à appel par les actionnaires de la Banque pour garantir ses emprunts ;
- 3) L'élargissement de la zone d'intervention de la Banque aux autres pays membres actionnaires, ainsi qu'aux pays non membres et non actionnaires si l'intérêt de l'Institution l'exige ;
- 4) La formalisation de la pratique de tenue des réunions du Conseil d'administration ou de l'Assemblée générale à distance ou en mode hybride ;
- 5) La possibilité de renouveler une (01) fois le mandat des Administrateurs Indépendants ;
- 6) L'augmentation des représentants des Actionnaires de la catégorie A à l'Assemblée Générale qui seront désormais représentée par

- deux Ministres, à savoir le Ministre des Finances et le Ministre en charge des questions de Développement ou d'Intégration Régionale ;
- 7) L'institution d'une présidence tournante de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration sur une année civile par les actionnaires de la Catégorie A (Etats fondateurs de la CEMAC) ;
  - 8) Le renforcement du rôle du Vice-Président qui seconde le Président et, en cas d'absence ou d'empêchement, le supplée ;
  - 9) La création, en plus du Comité de Crédit, du Comité de Rémunérations, du Comité d'Ethique et de Déontologie, du Comité des Risques ;
  - 10) La systématisation d'un audit indépendant en fin de mandat du Président afin d'établir un bilan et permettre à son successeur de connaître la situation réelle de la Banque au moment de sa prise de fonction ;
  - 11) L'admission de la consultation à domicile comme mode de prise de décision pour certains dossiers spécifiques au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale ;

## D. ORGANES DE DIRECTION / ORGANIGRAMME DE LA BDEAC

### D.1 Organes de direction

La Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) fonctionne sous la direction d'un Président. Il est secondé par un Vice-Président. Cette présidence est actuellement assurée par Monsieur Dieudonné EVOU MEKOU et la vice-présidence par Monsieur Jean Pateme MEGNE EKOGA, dont les désignations par la Conférence des Chefs d'Etat des pays membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) datent du 14 avril 2022 (pour le Président) et du 31 mars 2023 (pour le Vice-Président).

Les événements majeurs intervenus en 2023 sont l'augmentation du Capital Social de la Banque de FCFA 1 200 milliards à FCFA 1 500 milliards, la mise en œuvre du processus de notation de crédit inaugurale, l'évolution du corpus réglementaire par l'adoption de plusieurs Politiques dont l'adoption des nouveaux Statuts, la Politique Générale de Mobilisation des Ressources, la Politique de Liquidité, la Politique RSE, la Politique en matière de Genre, la Politique en matière de Déplacement involontaire des Populations, etc.

L'organigramme en vigueur de la Banque s'articule autour de neuf (9) directions et 06 Représentations Nationales totalement opérationnelles. Ainsi, au 31 Décembre 2023, outre le Président et le Vice-Président, la Banque totalise un effectif opérationnel de 137 Agents.

### D.2 Biographies succinctes de l'équipe de direction de la BDEAC



**Monsieur Dieudonné EVOU MEKOU**

*Président de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale*

Titulaire d'un diplôme d'Administrateur Civil de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) au Cameroun, d'un diplôme de Management Stratégique obtenu aux Hautes Etudes Commerciales (HEC) Paris, et d'une Licence en Droit et Sciences Economiques de l'Université de Yaoundé, Monsieur Dieudonné EVOU MEKOU joint à une longue carrière de haut niveau et d'hautes responsabilités professionnelles une riche expérience au sein de différentes prestigieuses institutions de la CEMAC, allant de la présidence de la BDEAC le 14 avril en qualité de Président. Il a occupé entre autres la fonction de Vice-Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), Directeur Général de la Caisse Nationale d'Amorçement (CAN) et Administrateur Directeur Général Adjoint de la Société Camerounaise de Banque-Crédit (SCBC) au Cameroun.

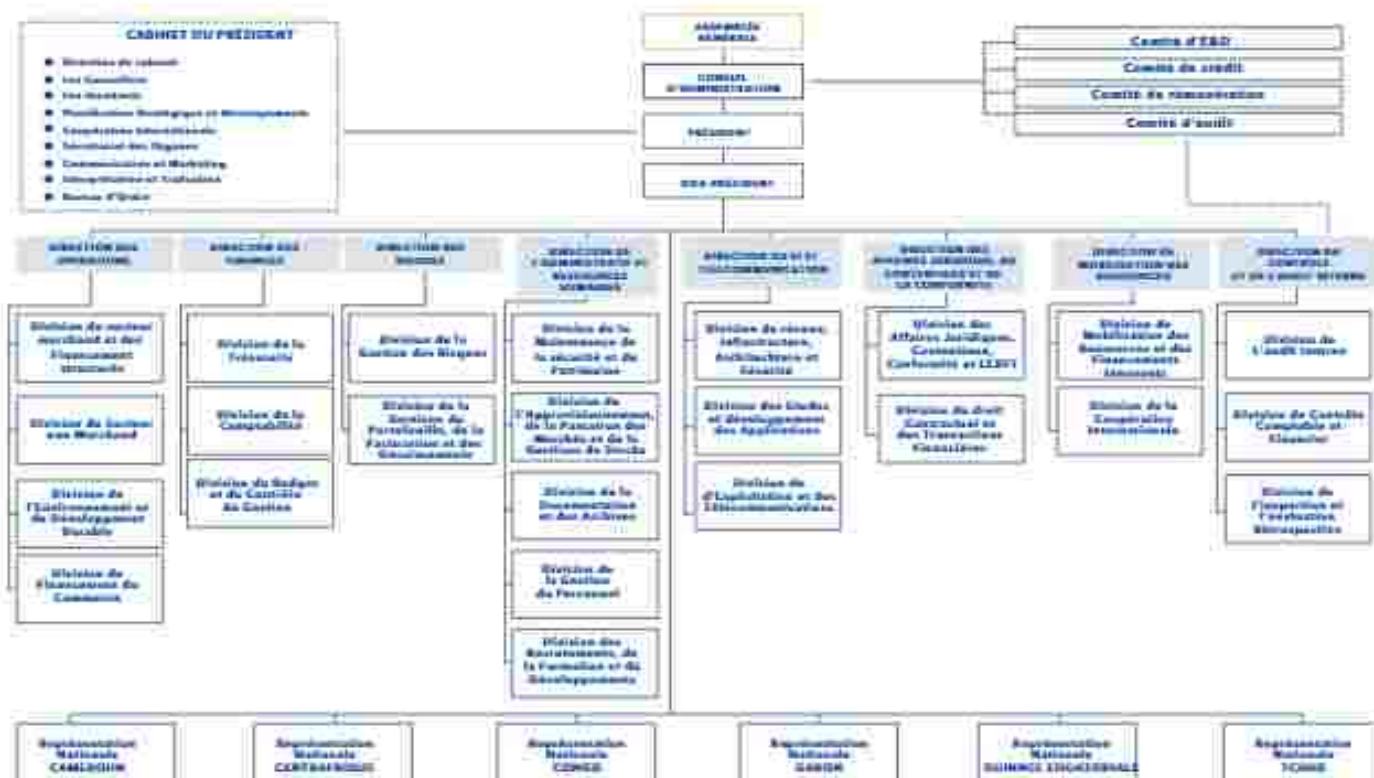


**Monsieur Jean Pateme MEGNE EKOGA**

*Vice-Président de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale*

De nationalité gabonaise, Monsieur Jean Pateme MEGNE EKOGA est un professionnel de banque compétent dans les affaires économiques, financières et dans les opérations de financement du développement. Il est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en génie civil de l'Ecole Polytechnique de Masuku (Gabon) et d'un certificat supérieur en économie des transports de l'Université Lumière Lyon II (France). Il a également suivi des formations en analyse financière et comptable (MAG) à l'Institut de Management d'Abidjan (Côte d'Ivoire), ainsi que des formations de formateur routier et gestion des fonds d'entretien routier à l'Ecole des Ponts et Chaussées de Paris (France). Il capitalise à ce jour 25 ans d'expérience dont 19 ans dans le financement du développement en Afrique. Avant sa nomination en qualité de Vice-Président, il occupait les fonctions de Directeur des Opérations de la BDEAC depuis octobre 2017. Antérieurement, il a travaillé comme Economiste des Travaux Senior à la Banque Africaine de Développement (BAD) où il a conduit ou participé à l'évaluation de nombreux projets d'infrastructures de transport en République Démocratique du Congo, Congo, Tchad, Niger, Togo, Burkina Faso, Bénin, Rwanda, Burundi, Comores, Madagascar, Maroc et Cameroun. Il est Docteur Honoris causa de l'ordon Graduate School and Commonwealth University et Chevalier de l'Ordre National de la Valeur de la République du Cameroun.

### D.3 Organigramme de la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale



### E. ORGANES DE CONTROLE DE LA BDEAC

Le dispositif de contrôle au sein de la BDEAC se décline en trois niveaux comme suit :

- Un premier niveau réalisé en interne sous l'autorité du Président de la Banque ;
- Un deuxième niveau assuré par le Comité d'Audit ;
- Un troisième niveau effectué par les Commissaires aux comptes.

Les Commissaires aux comptes titulaires sont :

MAZARS CAMEROUN SA  
 Membre du Groupe MAZARDS  
 Touche Tohmatsu  
 Société d'expertise comptable agréée CEMAC n°SEC 34  
 agréée CEMAC n°SEC 36

Et

DELOITTE TOUCHE TOHMATSU  
 Membre de Deloitte  
 Société d'expertise comptable



Présente sur le terrain depuis plus de quarante-six ans, la BDEAC met ses équipes et son expertise au service des projets structurants de la zone CEMAC en constante mutation. A travers ses diverses interventions, la Banque ambitionne d'être le premier partenaire des États et des promoteurs publics et privés, dans des opérations de financement classique, d'appui à l'investissement ou d'arrangement financier.

A cet égard, la contribution de la BDEAC au développement socio-économique de la sous-région (sans que cette liste soit exhaustive) peut revêtir les formes ci-après :

- **Prêts directs** : Les prêts directs octroyés en faveur des secteurs public ou privé ciblent essentiellement les projets et transactions commerciales à forte valeur ajoutée économique ou financière, la promotion de nouvelles technologies et les projets d'intérêt communautaire.
- **Études de faisabilité** : Les interventions de la Banque peuvent servir à financer des études de faisabilité, lorsque celles-ci sont nécessaires pour faciliter la réalisation d'un projet structurant.
- **Opérations de refinancement** : Dans l'objectif de soutenir l'entrepreneuriat local et les microprojets dont les besoins de financement sont estimés à moins de FCFA 1000 millions, la BDEAC accorde aux institutions financières nationales, des lignes de refinancement à partir des ressources disponibles dans les fonds dédiés qu'elle gère.
- **Avals et cautions** : Pour des prêts accordés à un promoteur privé par une autre institution financière ou tout autre créancier et dans le cadre du financement du commerce, la BDEAC peut, suivant des modalités convenues avec l'emprunteur, fournir un engagement par signature ou une garantie pour le compte de celui-ci.
- **Prises de participation** : Sa mission d'appui aux investissements dans sa zone d'intervention peut justifier la participation de la BDEAC au capital social d'une entreprise ayant de solides perspectives de développement. Cette participation, encadrée par des modalités claires, pourrait prendre la forme d'un portage d'actions, visant à rassurer les prêteurs.
- **Arrangements financiers** : Grâce à son réseau de partenaires financiers et sa longue expérience, la BDEAC se positionne parmi les meilleurs intermédiaires susceptibles d'accompagner les promoteurs publics et privés dans leurs opérations de mobilisation de ressources financières en faveur des projets de grande envergure. Le succès des arrangements et montages financiers réalisés par ses équipes en font une référence en la matière dans la sous-région.

La BDEAC se veut le partenaire de choix pour le financement des projets de développement économiquement viables, socialement inclusifs, écologiquement neutres et financièrement rentables, dans la sous-région CEMAC prioritairement et dans les autres pays membres non régionaux éventuellement.

Les bénéficiaires des interventions de la BDEAC sont les personnes morales, à statut public, privé ou mixte, désireuses d'investir dans sa zone d'intervention.

Secteurs d'intervention de la BDEAC

La Banque peut être sollicitée pour des financements dans les secteurs suivants :

- Industrie ;
- Agriculture ;
- Infrastructures (transport, routes, énergie, chemins de fer, ports, hydraulique, etc.) ;
- Négoce, notamment les échanges commerciaux de biens et services éligibles ;
- Technologies de l'information et de la communication ;
- Education et santé ;
- Gestion des ressources naturelles ;
- Services ;
- Industrie hôtelière et touristique ;
- Immobilier.

La BDEAC intervient dans le financement des investissements relevant des secteurs tant public que privé et concernant des domaines très variés :

- **Transport** : La sous-région Afrique Centrale est caractérisée par la faiblesse des infrastructures de transport, ce qui constitue un frein à son développement et à l'intégration économique des différents pays qui la composent. De ce fait, pour les deux prochaines années, le secteur des transports constitue, pour la BDEAC, une préoccupation majeure conformément à son Plan Stratégique 2023-2027. La stratégie de la Banque dans ce secteur est d'investir massivement dans les différents modes de transports (routier, aérien, ferroviaire, maritime et fluvial) afin de contribuer au désenclavement des zones difficiles d'accès et ainsi permettre la libre circulation des personnes et l'écoulement des productions locales vers les centres de consommation sous régionaux et extérieurs. Les interventions de la Banque dans ce secteur devraient également contribuer à promouvoir la production locale par la mise en valeur des potentialités non encore exploitées, drainer les capitaux et investissements et créer un effet d'entraînement des autres secteurs de développement. Sur la période du Plan Stratégique AZOBE, la Banque ambitionne de contribuer au financement de 2500 Km de routes, dont 1500 Km de routes régionales, 500 Km de routes nationales et 500 Km de pistes rurales.

- **Energie** : Le taux d'accès à l'énergie dans les zones rurales en Afrique Centrale se situe en dessous de 3%. Par ailleurs, les échanges transfrontaliers en matière d'énergie sont erratiques, malgré l'existence d'un potentiel réel. C'est fort de ce constat et conformément à ses missions, que la BDEAC s'est engagée à soutenir les échanges énergétiques transfrontaliers, ainsi que l'électrification rurale, notamment dans les zones moyennes des sites de production et celles traversées par des lignes de transport. A cet égard, les interventions de la Banque devraient contribuer à augmenter les capacités de production d'énergie de 300 MW et favoriser l'accès de 3 000 000 (Trois millions) de personnes à l'énergie. En ce qui concerne l'eau, la Banque participe aux investissements de réhabilitation des équipements de production ou d'extension des réseaux de distribution. Dans le cadre du Plan Stratégique AZOBE, il est prévu de financer au minimum 100 (Cent) forages d'eau et de contribuer à l'accès en eau potable de 2 000 000 (Deux millions) de personnes.

- **Industrie et Agro-industrie** : Une politique agricole solide et dynamique constitue l'un des principaux piliers de croissance économique et de développement durable. Fort de ce constat, des efforts importants ont été entrepris par les Autorités des pays de la sous-région CEMAC pour faire décoller les productions agropastorales et halieutiques, mais les résultats obtenus n'ont pas toujours été à la hauteur des attentes. La plupart des études et avis exprimés sur la question montrent que la faible disponibilité des services financiers pour les acteurs de l'agriculture et les acteurs ruraux, et surtout l'inadéquation entre l'offre et la demande de crédit agricole est à la base de la faiblesse de la productivité agricole dans ces pays. En effet, les financements des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux se font de plus en plus rares et les financements des services financiers formels sont faibles et ne concordent pas, que ce soit en termes de volume ou de type de service avec les besoins. En sa qualité de Banque de développement, la BDEAC s'emploie à identifier des mécanismes permettant de renforcer la production et la transformation agricole en zone CEMAC. Dans ce cadre, ses interventions au cours du déploiement du Plan Stratégique AZOBE, porteront essentiellement sur le financement de la mécanisation de l'agriculture et des chaînes de valeur agricole, en cohérence avec la stratégie d'import-substitution de la CEMAC. Il est ainsi ambitionné de contribuer à la production d'environ 85 000 (Quatre vingt cinq mille) tonnes d'aliments.

- **Immobilier et Service** : L'intervention de la Banque dans ces secteurs constitue une réponse aux urgences exprimées pour le développement du tourisme et l'essor des prestations indispensables à l'amélioration de l'environnement économique. En appui aux Etats, la Banque intervient principalement dans la mise en place d'infrastructures d'accueil de qualité répondant aux normes internationales, ainsi que dans la mise en place d'une véritable industrie touristique embrassant tous les pans du secteur. Il est ainsi prévu des financements pour produire environ 1000 (Mille) chambres d'hôtels. En ce qui concerne l'immobilier, les interventions de la Banque viennent en appui des efforts d'amélioration du cadre de vie des populations. Forte des expériences passées dans le domaine, la Banque apporte également son conseil aux Etats et aux partenaires privés dans le cadre de la mise en œuvre des projets immobiliers de grande envergure.

- **Santé et Education** : Dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, le secteur de la santé a pris une dimension stratégique encore plus grande. C'est ainsi que la BDEAC a pris à bras le corps la priorité accordée à ce secteur par les Etats, en les appuyant pour les mesures urgentes de riposte et pour financer les travaux de réhabilitation et d'équipements des infrastructures sanitaires. Les financements de la BDEAC devraient alors contribuer à l'augmentation de la capacité litière des infrastructures hospitalières d'environ 1000 (Mille) unités.

S'agissant de l'éducation, la Banque prend à bras le corps, l'importance de ce secteur car la première ressource de notre Communauté doit être la Ressource Humaine. C'est ainsi qu'il est prévu de contribuer au financement de près de 500 (Cinq cent) salles de classes, pour accueillir au minimum 19 500 (Dix neuf mille cinq cent) élèves.

Secteur Financier : La BDEAC intervient aussi indirectement sous la forme de lignes de refinancement au bénéfice des banques commerciales locales et autres institutions financières nationales qui financent des micro-projets et autres projets des PME/PMI. A cet égard, le Plan Stratégique AZOBE prévoit une enveloppe globale de FCFA 130 000 000.000 (Cent trente milliards) en faveur des établissements de crédit, pour soutenir le développement local et l'inclusion financière.

Sont exclues des financements de la Banque, les opérations liées aux biens et services suivants :

- L'armement, les munitions et les autres équipements militaires ;
- Le tabac, l'alcool, les psychotropes ou les narcotiques ;
- Les jeux de hasard et spéculation ;
- Les supports obscènes ;
- Tous les produits et services dont le commerce international est interdit pour des raisons environnementales ou en application de conventions internationales.

## A. ACTIVITES / SECTEUR D'ACTIVITES

Environnement économique international et régional et perspectives de croissance

### A. Au plan international

Selon les dernières prévisions du FMI publiées en juillet 2023, la croissance mondiale devrait se maintenir à un niveau modéré de 2,9 % en 2024, soit un recul de 0,1 point par rapport à 2023 et inférieur à la moyenne historique de 3,8 % sur la période 2000-2019. Cette faible croissance s'explique par le ralentissement économique observé dans la plupart des pays avancés et certaines régions émergentes.

Dans les pays avancés, la croissance devrait ralentir légèrement pour atteindre 1,4 % en 2024 après 1,5 % en 2023. Aux Etats-Unis, la croissance continuera de faiblir passant de 2,1 % en 2023 à 1,5 % en 2024, notamment à cause de la politique monétaire restrictive menée par la Réserve Fédérale pour juguler l'inflation. Dans la zone euro, le taux de croissance devrait légèrement remonter à 1,2 % contre 0,7 % attendu en 2023, grâce à une reprise progressive de l'activité manufacturière et du commerce international. Le Royaume-Uni connaîtrait également une petite reprise à 0,6 %, tandis que le Japon ralentirait à 1 % contre 2,0 % en 2023.

Dans les pays émergents et en développement, le rythme d'augmentation de l'activité se stabiliserait à 4,0 %. En Asie, la croissance devrait décélérer pour atteindre 4,8 % en 2024, notamment tirée par l'Inde (6,3 %). Elle resterait stable à 2,3 % en Amérique latine et Caraïbes, ralentirait en Europe de l'Est (2,2 %) alors que la zone Moyen-Orient et Asie centrale connaîtrait une hausse de 3,4 % de l'activité contre 2,0 % attendus en 2023. La Chine verrait sa croissance se tasser à 4,2 % après 5,0 % en 2023, pénalisée par la faiblesse de son secteur immobilier.

La croissance en Afrique subsaharienne devrait remonter à 4,0 % en 2024, après avoir ralenti à 3,3 % en 2023. Le FMI souligne notamment que la croissance du Nigeria progressera légèrement à 3,1 % en 2024 contre 2,9 % prévus en 2023, tandis que l'Afrique du Sud accélérerait plus franchement pour atteindre 1,8 % après 0,9 % anticipés en 2023. L'Afrique subsaharienne dans son ensemble devrait donc connaître une reprise modérée de son activité économique en 2024.

En raison du resserrement de la politique monétaire, favorisé par le recul progressif des prix des produits de base, l'inflation mondiale devrait nettement décélérer en 2024, tombant à 5,8 % après avoir atteint un pic à 6,9 % en 2023, mais restera supérieure aux niveaux d'avant pandémie. L'inflation sous-jacente, hors énergie et aliments, diminuerait également. La plupart des banques centrales devraient donc maintenir une politique monétaire restrictive en 2024 pour ramener l'inflation vers les valeurs cibles en 2025.

Plusieurs risques importants continuent de planer sur les perspectives économiques mondiales. Tout d'abord, une inflation plus élevée et persistante que prévue pourrait contraindre les banques centrales à resserrer davantage leur politique, pesant sur la croissance. Ensuite, de nouvelles tensions dans le secteur financier liées à la hausse des taux d'intérêt pourraient se matérialiser. Par ailleurs, un ralentissement plus marqué qu'anticipé en Chine impacterait ses partenaires commerciaux. Enfin, le surendettement croissant des pays émergents constitue une menace.

## B. Dans la zone CEMAC

L'analyse du cadre macroéconomique prévisionnel de la zone CEMAC en 2024, élaboré par la BEAC, fait ressortir des perspectives encourageantes pour les interventions de la BDEAC au titre de sa mission de financement du développement régional. En effet, la consolidation de la croissance tirée par le dynamisme du secteur non pétrolier, ainsi que l'anticipation d'un retour progressif de l'inflation dans les normes communautaires, offrent un environnement propice au déploiement soutenu des financements de la Banque en faveur des États, du secteur privé et du secteur financier.

### • Croissance économique

La croissance du PIB réel de la zone CEMAC devrait légèrement se consolider à 3,0 % en 2024, après 2,5 % attendus en 2023. Cette évolution favorable résulterait de la bonne tenue des activités dans le secteur non pétrolier, qui devrait compenser le repli prévu du secteur pétrolier.

Le dynamisme du secteur non pétrolier serait porté par plusieurs facteurs. D'une part, la demande intérieure resterait soutenue grâce à l'amélioration anticipée du pouvoir d'achat des ménages, permise par le ralentissement de l'inflation. D'autre part, la mise en œuvre des projets structurants dans les domaines des infrastructures, de l'agriculture et de l'énergie devrait dopper l'investissement. En outre, le secteur tertiaire, notamment les services, bénéficierait de l'accroissement de la consommation des ménages.

Du côté de l'offre, la production agricole vivrière et les industries manufacturières tireraient profit de l'amélioration de l'offre d'électricité dans certains pays comme le Cameroun et la RCA. Par ailleurs, l'exploitation minière, en particulier le manganèse et la bauxite, se renforcerait grâce à la mise en production de nouveaux sites miniers.

En revanche, la production pétrolière accuserait un léger repli sous l'effet du vieillissement naturel des gisements existants et du faible niveau des nouveaux investissements dans ce secteur. Néanmoins, la contribution négative du secteur pétrolier à la croissance serait contrebalancée par le dynamisme des autres branches d'activité.

### • Inflation

L'inflation dans la zone CEMAC devrait refluer et revenir progressivement dans les normes communautaires, avec un taux anticipé de 2,6 % en décembre 2024, après 6,1 % en 2023.

Cette décelération de l'inflation serait favorisée par plusieurs facteurs externes. D'une part, le repli attendu des prix mondiaux de l'énergie et des produits alimentaires atténuerait les tensions inflationnistes importées. D'autre part, l'amélioration progressive des chaînes d'approvisionnement mondiales contribuerait à modérer le coût du fret maritime.

Sur le plan interne, la normalisation des conditions climatiques après deux années difficiles limiterait les perturbations de la production agricole vivrière, contenant ainsi les poussées inflationnistes sur les produits alimentaires locaux. De plus, la maîtrise salariale dans le secteur public et le secteur privé faciliterait le retour à un rythme normal de la hausse des prix.

En somme, le taux d'inflation resterait certes supérieur à la norme de 3% en 2024, mais amorcerait une décelération encourageante grâce à l'atténuation des facteurs ayant alimenté les tensions inflationnistes ces dernières années, aussi bien sur le plan externe qu'intérieur.

## A.1 Activités de Financement

Au 30 septembre 2023, le portefeuille de projets actifs de la Banque compte 112 opérations, d'un montant total de FCFA 1 687,434 milliards, dont 47 prêts publics pour un montant de FCFA 1 263,672 milliards et 65 prêts privés pour un montant de FCFA 423,762 milliards.

Ces opérations se répartissent comme suit :

- (i) 29 concours non confirmés pour un montant d'environ FCFA 355,364 milliards, soit 21,06% de l'ensemble du portefeuille ;
- (ii) 17 concours confirmés mais non encore décaissés, pour un montant d'environ FCFA 119,655 milliards, soit 7,09% du portefeuille ;
- (iii) 34 concours en cours de mise en œuvre, décaissés partiellement, pour un montant d'environ FCFA 901,474 milliards, soit 53,42% de l'ensemble du portefeuille ;
- (iv) 32 concours en cours de mise en œuvre, décaissés entièrement, pour un montant de FCFA 310,941 milliards, soit 18,43% de l'ensemble du portefeuille.

Sur la période sous revue, le portefeuille a connu l'entrée de dix (10) nouvelles opérations, pour un montant total de FCFA 152,282 milliards, soit 9,02% de l'ensemble du portefeuille.

### Répartition typologique des engagements au 30 septembre 2023

Le tableau ci-dessous, présente la typologie des engagements de la Banque au 30 septembre 2023.

Tableau N°18 : Répartition typologique des engagements au 30 septembre 2023

Secteurs	Réalisations au 30 septembre 2023 (Milliards de FCFA )		Nombre de projets
Secteur privé	423,762	25%	65
Secteur public (marchand et non-marchand)	1 263,672	75%	47
<b>Total</b>	<b>1 687,434</b>	<b>100%</b>	<b>112</b>

Quelques exemples projets phares du portefeuille d'engagements de la Banque :

- Projet d'aménagement du corridor multimodal Brazzaville-Bangui-N'djamena : Section Ouesso – Bangui, pour un montant de FCFA 99 670 millions. Le corridor multimodal Brazzaville-Ouesso-Bangui-N'Djamena fait partie des onze projets intégrateurs du Programme Économique Régional (PER), qui ont été financés lors d'une conférence à Paris du 16 au 17 novembre 2020.

- Projet d'aménagement de la route Ndende-Doussala-Dolisie - Section Dolisie-Kibangu (Corridor Libreville-Brazzaville), pour un montant de FCFA 32 759 millions. Le projet porte sur l'aménagement de la route Ndende-Doussala-Dolisie et facilitation du transport sur le corridor Libreville-Brazzaville-Pointe Noire.

- Projet de Construction de la route Kogo-Akuzenam (sud-est Guinée Équatoriale-Gabon), pour le montant de FCFA 88 300 millions.

- Projet de construction du nouveau terminal à passagers à l'aéroport de Bata en Guinée - Equatoriale pour le montant de FCFA 80 000 millions. Le projet porte sur la construction du nouveau terminal à passagers à l'aéroport de Bata. Le projet s'inscrit bien dans la politique du Gouvernement qui consiste à développer des infrastructures de transport indispensables à l'essor d'une économie progressivement diversifiée et répartie de façon optimale sur l'ensemble du territoire. L'objectif sectoriel du projet est d'augmenter la capacité d'accueil de l'aérogare de Bata et d'améliorer le niveau de service offert aux usagers.

- Projet d'aménagement de la route Batchenga-Ntui pour le montant de FCFA 40 000 millions. Ce projet a pour but d'améliorer les conditions de transport et de circulation des biens et des personnes entre Batchenga, Ntui -Yoko et Lena, afin de permettre la mise en valeur et l'exploitation des potentialités du grand bassin agricole du Mbam-Sanaga, et de renforcer la gouvernance du secteur des transports.

- Projet d'aménagement et de bitumage de la route Ngouri-Bol (Route Transsaharienne) au Tchad pour un montant de FCFA 25 000 millions. La réalisation du projet permettra de résoudre des problèmes majeurs de paix, de sécurité, de fragilité et surtout de développement économique et social.

- Projet de construction de 1.416 logements assortis d'équipements collectifs à Okolassi au Gabon, pour un montant de FCFA 45 000 millions. Ce vise à contribuer à la facilitation de l'accès au logements pour les populations de Libreville, par la construction de 1.416 logements répartis en 104 immeubles, avec une polyclinique moderne de 80 lits, un marché intégré de près de 600 étals, des espaces dédiés aux commerces de proximité, un complexe scolaire à cycle complet, etc.

- Programme de renforcement de la société AFRIJET, pour le montant de FCFA 5 335 millions. Le plan de développement de la compagnie aérienne AFRIJET BUSINESS SERVICES a pour objectif d'améliorer les liaisons intérieures et extérieures de la République Gabonaise depuis la ville de Libreville.
- Projet d'extension de la capacité de production et de stockage de la station de broyage de ciment à Douala au Cameroun, pour un montant de FCFA 3 500 millions. Il vise l'extension et l'augmentation de la capacité de production de ciment et la construction de l'unité de stockage de matières premières de l'Entreprise Générale Industrielle S.A. (EGIN S.A.) à Douala.

## Portefeuille des prêts

L'encours des prêts de la Banque au 30 septembre 2023 est composé de 91 prêts parmi lesquels 35 relèvent du public et 56 sont des prêts privés. Ces prêts forment au 30 septembre 2023 un encours brut global de FCFA 715 610 millions.

La répartition entre encours publics non marchands, encours publics marchands et encours privés révèle au 30 septembre 2023 les informations suivantes :

**Tableau N°19 : Répartition des encours bruts par nature au 30 septembre 2023 (Prêts Covid-19 inclus)**

PUBLIC/PRIVE	ENCOURS TOTAUX		ENCOURS EXIGIBLES	
	MONTANTS	%	MONTANTS	%
PRIVE	259 380 575 446	36%	51 060 118 669	68%
PUBLIC MARCHAND	64 095 949 651	9%	5 970 969 155	8%
PUBLIC NON MARCHAND	392 133 024 431	55%	17 755 005 692	24%
<b>TOTAL</b>	<b>715 609 549 528</b>	<b>100%</b>	<b>74 795 093 516</b>	<b>100%</b>

Il ressort du tableau ci-dessus que le secteur public non marchand représente 55% de l'encours brut global de la Banque au 30 septembre 2023, contre 9% pour le secteur public marchand et 36% au secteur privé. Cependant, en considération des encours exigibles uniquement, cette répartition est de 68% pour le secteur privé, 8% pour le public marchand et 24% pour le public non marchand. Il en découle qu'un effort plus accru devrait être fourni dans le suivi des prêts privés dont la performance pourrait éventuellement altérer la qualité du portefeuille de la Banque.

## A.2 Activités de Mobilisation des ressources

Les ressources propres de la Banque sont constituées du capital libéré, des dons, des subventions et bénéfices générés par activité opérationnelle.

### a) Libération du capital

Après l'avoir initialement porté à F CFA 1 200 milliards, le 24 juin 2014 (Résolution N°178/AGE/54/14), l'Assemblée Générale des actionnaires a le 27 juillet 2023 adopté l'augmentation du capital social de la Banque pour le fixer à F CFA 1 500 milliards (Résolution N° 226/AGE/67/23). Par la même occasion, dans l'optique de renforcer les fonds propres de l'Institution, la part libérable a été relevée de 10% à 25%.

La récente augmentation du capital social implique la création de 30.000 nouvelles actions à répartir entre les actionnaires à concurrence de leur niveau de participation, pour une structure qui en cas de souscription effective, matérialisée par la signature du nouveau bulletin connexe, se présenterait comme suit :

Tableau N°20 : Etat du capital social de la BDEAC au 30 Septembre 2023

STRUCTURE DU CAPITAL SOCIAL DE LA BDEAC A 1500 MILLIARDS							
ACTIONNAIRES	NOMBRE D'ACTION	%	CAPITAL-AUTORISE	CAPITAL SOUSCIT A APPEL (75% de CAPITAL AUTORISE)	CAPITAL APPELE ET LIBERE (25% de CAPITAL AUTORISE)	Montant versé au 30/09/23	RELIEVAT A LIBERER
<b>CATEGORIE A</b>							
1. CAMEROUN	12 728	8,48%	127 200 000 000	95 400 000 000	31 800 000 000	10 176 000 000	21 624 000 000
2. CENTRAFRIQUE	12 728	8,48%	127 200 000 000	95 400 000 000	31 800 000 000	2 280 000 000	28 520 000 000
3. CONGO	12 728	8,48%	127 200 000 000	95 400 000 000	31 800 000 000	10 176 000 000	21 624 000 000
4. GABON	12 728	8,48%	127 200 000 000	95 400 000 000	31 800 000 000	10 176 000 000	21 624 000 000
5. GUINEE-EQUATORIALE	12 728	8,48%	127 200 000 000	95 400 000 000	31 800 000 000	10 176 000 000	21 624 000 000
6. TCHAD	12 728	8,48%	127 200 000 000	95 400 000 000	31 800 000 000	10 176 000 000	21 624 000 000
<b>TOTAL 1</b>	<b>76 328</b>	<b>38,82%</b>	<b>763 200 000 000</b>	<b>572 400 000 000</b>	<b>196 800 000 000</b>	<b>54 128 000 000</b>	<b>174 672 000 000</b>
<b>CATEGORIE B</b>							
1. BEAC	58 145	33,43%	581 450 000 000	376 987 500 000	125 362 500 000	79 118 000 000	66 244 500 000
2. BANI	179	8,24%	1 790 000 000	1 342 500 000	447 500 000	1 280 000 000	0
3. Banca	1 248	8,83%	12 480 000 000	9 360 000 000	3 120 000 000	2 493 750 000	626 250 000
4. EGYPTE	125	8,08%	1 250 000 000	937 500 000	312 500 000	300 000 000	0
5. EYDIE	948	8,67%	9 480 000 000	7 110 000 000	2 370 000 000	2 450 000 000	0
6. ROYAUME DE MAROC	208	8,28%	2 080 000 000	1 560 000 000	520 000 000	218 000 000	862 000 000
7. COMMISSION CEMAC	258	8,17%	2 580 000 000	1 935 000 000	645 000 000	500 000 000	425 000 000
8. ESA	125	8,08%	1 250 000 000	937 500 000	312 500 000	100 000 000	212 500 000
9. BAIEA	125	8,08%	1 250 000 000	937 500 000	312 500 000	100 000 000	212 500 000
10. REPUBLIQUE DU BURUNDI	3 648	2,43%	36 480 000 000	27 360 000 000	9 120 000 000	2 917 000 000	6 203 000 000
<b>TOTAL 2</b>	<b>57 276</b>	<b>38,83%</b>	<b>572 778 000 000</b>	<b>428 571 875 000</b>	<b>143 178 625 000</b>	<b>49 116 750 000</b>	<b>94 423 875 000</b>
<b>ACTIONS SOUSCRISES</b>	<b>633 004</b>	<b>38,26%</b>	<b>1 335 978 000 000</b>	<b>1 004 971 875 000</b>	<b>332 900 625 000</b>		<b>234 983 875 000</b>
<b>ACTIONS A SOUSCRIRE</b>	<b>16 428</b>	<b>16,94%</b>	<b>164 828 000 000</b>	<b>123 621 125 000</b>	<b>41 206 875 000</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>649 432</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 500 806 000 000</b>	<b>1 128 593 000 000</b>	<b>374 107 500 000</b>	<b>493 436 750 000</b>	<b>329 407 750 000</b>

Conformément à ce tableau, les ressources provenant de la libération du capital social sont évalués à FCFA 231,1 milliards. Conformément à la Résolution de l'AG, ce montant sera libéré progressivement sur cinq (05) ans, à partir du 01er janvier 2024. Au cours de l'exercice 2023, un montant de FCFA 3 258,7 milliards a été mobilisé au titre de capital libéré.

**b) Dons, subventions et autres ressources**

Au titre de l'exercice 2023, la Banque n'a pas encore enregistré d'opérations sur ce volet.

**c) Ressources d'emprunts**

Les ressources de la Banque comprennent : les comptes courant d'associés, le refinancement de la BEAC, les ressources du marché financier, les ressources du marché monétaire, les ressources bilatérales et les dépôts de trésorerie.

**d) Les comptes-courants d'associés**

Au titre de compte courant d'associés, la Banque bénéficie d'une convention d'emprunt avec la BEAC d'un montant global de FCFA 240 milliards, dont les tirages réalisés à date s'élèvent à FCFA 120 milliards.

Au 30 septembre 2023, l'encours du compte courant d'associés BEAC dans les livres de la Banque est de FCFA 61,825 milliards.

#### e) **Le Refinancement de la BEAC**

Le refinancement de la BEAC est un dispositif de financement de l'institution d'émission monétaire qui définit et encadre le processus de refinancement des projets des secteurs privé et public portés par la Banque.

Le refinancement des projets privés d'investissements productifs présentés par la Banque sont réalisés sur le Guichet spécial du marché monétaire suite à l'obtention d'une autorisation individuelle de mobilisation (AIM) du Gouverneur de la BEAC. Le montant réservé pour le refinancement des projets privés est de F CFA 60 milliards.

En outre, en réponse aux défis survenus suite à la Covid-19, un montant de F CFA 90 milliards a été consacré pour le refinancement des projets publics des Etats de la CEMAC portés par la Banque.

#### Au 30 septembre 2023 :

- Le montant de l'encours des emprunts réalisés par la Banque sur le refinancement des projets privés est de F CFA 43,261 millions ;
- L'encours des projets publics destinés à améliorer la résilience des Etats de la CEMAC suite à la Covid-19 s'élève à F CFA 36,975 milliards.

#### a) **Les ressources du marché financier**

Les ressources du marché financier sont constituées essentiellement des emprunts obligataires levés au cours des exercices 2020 à 2022. Au 30 septembre 2023, le montant de l'encours des emprunts obligataires se chiffre à F CFA 332,56 milliards.

En outre, par résolution n° 228/AGE/68/23 du 27 juillet 2023, les organes de décisions de la Banque ont approuvé l'émission d'un emprunt obligataire par appel public à l'épargne d'un montant de FCFA 100 milliards.

#### b) **Les ressources du marché monétaire :**

Au 30 septembre 2023, la Banque n'a pas enregistré d'opérations de levée de fonds sur le marché monétaire de la BEAC.

En outre, par résolution n° 0971/CA/172/23 du 28 septembre 2023, les organes de décisions de la Banque ont approuvé la réalisation d'un programme d'emprunt d'un montant de FCFA 50 milliards, par émission de Titres de Créances Négociables (TCN) sur le marché monétaire.

#### c) **Les ressources bilatérales :**

Les partenaires bilatéraux de la Banque sont: Afreximbank, BADEA, China Development Bank (CDB) et Société Islamique de Développement (SID).

La période sous revue (de janvier à septembre 2023) est marquée par la mise en œuvre du programme de mobilisation des ressources de l'exercice en cours, avec, entre autres, la poursuite des échanges avec les bailleurs de fonds traditionnels pour le tirage des lignes de crédits accordées, à savoir :

- Euros 20 millions (au premier semestre) ont été tirés sur les lignes de prêts de BADEA destinées au financement du commerce et des projets du secteur privé ;
- La levée des conditions suspensives sont en cours pour le tirage des montants résiduels sur les lignes de BADEA.

Au 30 septembre 2023, les emprunts à moyen et long terme de la Banque auprès de ses partenaires bilatéraux ressortent à un encours de F CFA 110,323 milliards.



#### d) Les dépôts de trésorerie :

Au 30 septembre 2023, la Banque bénéficie d'une convention de gestion de trésorerie avec la Fédération des Mutuelles Congolaises d'Epargne (MUCODEC), et de sept (07) dépôts de garantie avec les sociétés Multiservicios Angue Contacts, EGIN SA, Banque Postale du Congo, Sara Shop, Starstone, UST, Masando, Charden Farell et Afrijet.

La situation des ressources d'emprunts mobilisées est présentée dans les deux tableaux ci-après :

Tableau N°21 : Etat des ressources d'emprunts au 30 septembre 2023

EMPRUNT	MONTANT AUTORISE DE L'EMPRUNT		MONTANT AUTORISE EN F.CFA	MONTANT TIRE EN F.CFA
	Montant	Devise		
AFREXIMBANK 1	60 000 000	USD	34 054 007 633	32 869 125 632
AFREXIMBANK 2	84 450 000	USD	49 752 680 164	49 425 119 227
BADEA 1	5 000 000	USD	2 322 087 780	2 322 087 780
BADEA 2	15 000 000	USD	8 432 005 945	8 432 005 945
BADEA 3	28 000 000	USD	11 199 055 420	-
BADEA 4 Privé	40 000 000	EUR	26 238 280 000	13 119 140 000
BADEA 4 Privé 1		EUR		6 559 570 000
BADEA 4 Commerce	20 000 000	EUR	13 119 140 000	6 559 570 000
CDB 2	40 000 000	EUR	26 238 280 000	13 119 500 000
BEAC (Revolving)	60 000 000 000	XAF	60 000 000 000	60 000 000 000
BEAC CCA	240 000 000 000	XAF	240 000 000 000	120 000 000 000
BEAC - Projets Covid	90 000 000 000	XAF	90 000 000 000	43 500 000 000
BEI	50 000 000	EUR	12 797 850 000	-
SID	10 000 000	EUR	19 678 710 000	19 678 710 000
BDEAC 2020-2027	100 000 000 000	XAF	100 000 000 000	106 791 920 000
BEAC-B&B Investment	2 742 000 000	XAF	2 742 000 000	1 719 843 333
BDEAC 2021-2028	100 000 000 000	XAF	100 000 000 000	114 873 410 000
BDEAC 2022-2029	78 000 000 000	XAF	110 856 330 000	110 856 330 000
BEAC - GSEZ Airport	40 500 000 000	XAF	40 500 000 000	40 500 000 000
			<b>967 941 917 964</b>	<b>763 465 111 917</b>
				<b>504 906 144 128</b>

Tableau N°22: Etat des ressources reçues sous forme de Convention de Gestion de Trésorerie et de Dépôt de Garantie au 30 septembre 2023

EMPRUNT (DAY)	DATE de réception du virement	DUREE	TAUX INTERET	MONTANT CONCERNE DE L'EMPRUNT / DEPOT		MONTANT RECU au 30/09/2023	ENCOURS au 30 Septembre 2023
				Montant	Devise		
ANGUE Contacts Garantie	05/06/2019	8 ans	2,50%	600 000 000	XAF	339 614 744 FCFA	339 614 744 FCFA
ANGUE Contacts Garantie	30/07/2021	8 ans	2,50%	400 000 000	XAF	404 272 778 FCFA	404 272 778 FCFA
CNPS	21/01/2020	3 ans	5,50%	2 500 000 000	XAF	0 FCFA	0 FCFA
CNPS	19/02/2020	3 ans	5,50%	1 000 000 000	XAF	0 FCFA	0 FCFA
CNPS	09/04/2020	3 ans	5,50%	4 500 000 000	XAF	0 FCFA	0 FCFA
CNPS	28/12/2020	3 ans	5,50%	4 000 000 000	XAF	0 FCFA	0 FCFA
CNPS	03/08/2021	3 ans	5,50%	3 000 000 000	XAF	0 FCFA	0 FCFA
MUCODEC	02/11/2020	8 ans	1,00%	10 000 000 000	XAF	10 000 000 000	10 000 000 000 FCFA
MUCODEC	02/11/2020	3 ans	1,00%	-	XAF	-	0 FCFA
EGIN Garantie	16/12/2020	6 ans	0,00%	275 000 000	XAF	275 000 000 FCFA	275 000 000 FCFA
EGIN Garantie		6 ans	0,00%	-	XAF	0 FCFA	0 FCFA
Banque Postale Garantie	15/02/2021	6 ans	0,00%	604 214 792	XAF	604 214 792	604 214 792 FCFA
Sara Shop Garantie	13/01/2023	8 ans	0,00%	375 000 000	XAF	375 000 000 FCFA	375 000 000 FCFA
Sara Shop Garantie	01/06/2021	6 ans	0,00%	375 000 000	XAF	375 000 000 FCFA	375 000 000 FCFA
UST	28/05/2022	7 ans	2,00%	330 000 000	XAF	175 000 000 FCFA	175 000 000 FCFA
Marston	01/02/2022	7 ans	3,00%	2 000 000 000	XAF	2 000 000 000 FCFA	2 000 000 000 FCFA
Masando Garantie	04/03/2022	7 ans	2,00%	200 000 000	XAF	200 000 000 FCFA	200 000 000 FCFA
Masando Garantie	05/12/2022	7 ans	2,00%	300 000 000	XAF	300 000 000 FCFA	300 000 000 FCFA
CHARDEN FARELL Garantie	05/01/2023	8 ans	0,00%	250 000 000	XAF	250 000 000 FCFA	250 000 000 FCFA
AFRIJET Garantie	23/03/2023	7 ans	2,00%	1 600 000 000	XAF	800 250 000 FCFA	800 250 000 FCFA
<b>TOTAL</b>				<b>32 526 714 797</b>		<b>16 296 357 318 FCFA</b>	<b>16 296 357 318 FCFA</b>

## B. SITUATION FINANCIERE DE LA BDEAC

### B.1 Situation Patrimoniale

La situation patrimoniale de la Banque au 31 décembre 2022 se caractérise par un total bilan de FCFA 803.634 millions, en augmentation de 12% par rapport au niveau atteint au 31 décembre 2021 (FCFA 719.848 millions).

Le bilan résumé de la Banque se présente comme suit au 31 décembre 2022 :

Bilans résumés comparés 2021-2022

Tableau N°23: Bilans résumés de la Banque 2021-2022

ACTIF	31.12.2022	31.12.2021	Variation %
Fonds gérés	1 093	8 387	-68
Caisse, banques et titres	97 935	79 972	+22
Comptes d'ordre et divers	8 628	9 534	-9
Actionnaires	10 194	10 187	+0
Clientèle et études	643 325	575 198	+12
Immobilisations	40 503	36 589	+11
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>803 634</b>	<b>719 848</b>	<b>+12</b>
PASSIF	31.12.2022	31.12.2021	Variation %
Fonds gérés	1 049	8 387	-64
Comptes d'ordre et divers	5 727	3	+170
Resources extérieures	603 699	523 222	+15
Provisions pour pertes et charges	7 703	5 322	+44
Fonds réglementés	7 295	5 530	+32
Subventions affectées	25 862	26 825	-4
Capitaux propres	130 708	143 394	-9
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>803 634</b>	<b>719 848</b>	<b>+12</b>

### Actif

A l'actif du bilan, les prêts à la clientèle se situent à FCFA 643.325 millions contre FCFA 575.198 millions à fin décembre 2021 soit une augmentation de 12 % liée principalement aux nouveaux décaissements réalisés au cours de la période (FCFA 104.574 millions).

Les montants inscrits au bilan, nets de provisions, se répartissent comme suit :

- Prêts performants : FCFA 627 501 millions (98 %) ;
- Prêts immobilisés : FCFA 266 millions (0 %) ;
- Prêts douteux : FCFA 8 439 millions (1 %) ;
- Prêts contentieux : FCFA 5 549 millions (1 %) ;
- Prêts au personnel : FCFA 1 570 millions (0 %).

L'encours des crédits à la clientèle a augmenté en valeur absolue de FCFA 68.127 millions sur la période sous revue.

Représentant 12 % de l'actif, la trésorerie nette de la Banque s'établit à FCFA 97.635 millions, soit :

- FCFA 97 920 millions en comptes à vue ;
- FCFA 14 millions de disponibilités en caisse (Siège : FCFA 0,350 millions ; RN : FCFA 1,99 millions).

Les comptes à vue sont constitués des avoirs auprès de la Banque Centrale et des banques commerciales.

En un an, la trésorerie nette s'est renforcée de 22 % passant de FCFA 79.972 millions à fin décembre 2021 à FCFA 97.935 millions au 31 décembre 2022. Cette situation s'explique par la mobilisation de FCFA 110.856 millions suite à l'opération d'Appel public à l'Épargne (APE 2022-2029) au cours du dernier mois de l'année.

Les immobilisations enregistrent une augmentation de 11 % par rapport à la fin de l'année dernière et se fixent à FCFA 40.503 millions. Cette hausse est principalement due aux investissements relatifs à la réhabilitation de l'immeuble du Siège et à l'activation des charges associées aux opérations d'Appel Public à l'Épargne (APE).

## Passif

Au passif, les ressources extérieures représentent 75 % du total passif et reflètent le profil d'activité de la BDEAC, qui vise à mobiliser des ressources pour financer ses engagements. Les leviers de mobilisation de ressources de la Banque sont diversifiés, avec pour objectif non seulement de couvrir les besoins de financement de l'institution, mais également de préserver sa marge. Cette logique fonde le recours limité de la Banque aux fonds en devises et à taux variable, et sa préférence pour les marchés locaux et des taux fixes. Au cours de l'année 2022, la Banque a mobilisé de nouvelles ressources, notamment :

- La ligne de crédit BADEA 5 : FCFA 13 119 millions ;
- La ligne de crédit Islamic Corporation for the Development (ICD) : FCFA 19 679 millions ;
- L'APE 2022-2029 : FCFA 110 856 millions.

Au 31 décembre 2022, la structure des ressources se présente comme suit :

- Des emprunts obligataires (APE 2020-2027, APE 2021-2028 et APE 2022-2029) s'élevant respectivement à FCFA 106 792 millions, FCFA 114 873 millions et FCFA 110 856 millions ;
- Des emprunts mobilisés auprès d'autres institutions pour FCFA 115 859 millions ;
- Le refinancement auprès de la BEAC : FCFA 51 673 millions ;
- Un compte courant d'associés : FCFA 73 746 millions.

Les capitaux propres, représentant 19 % du total du passif ont progressé de 4 % en un an, passant de FCFA 145 394 millions à FCFA 150 700 millions, principalement en raison de l'affectation d'une part significative du résultat net de l'année précédente en compte de report à nouveau.

Les subventions affichent une légère baisse de 4 % et se s'élèvent à FCFA 25 462 millions. Elles sont principalement composées des ressources provenant de l'Aide Budgétaire Globale (FCFA 18 802 millions) et du FODEC (FCFA 1 431 millions) au titre de la bonification des intérêts, ainsi que de la valorisation des terrains et immeuble cédés à la BDEAC par les Etats congolais et tchadien (FCFA 11 229 millions).

Créés pour soutenir la politique opérationnelle de la Banque, les fonds réglementés font partie des fonds propres. Ils sont au nombre de cinq, dont trois sont dotés : le Fonds d'études (FCFA 1 941 millions), le Fonds de bonification d'intérêts BEAC/BDEAC (1 024 millions) et le Fonds de prises de participation (FCFA 4 330 millions). Le Fonds de couverture du risque de change et le fonds de Garantie, Avals et cautions ne sont pas dotés au 31 décembre 2022.

Évaluées à FCFA 7 702 millions au 31 décembre 2022, les provisions pour pertes et charges comprennent la provision pour risques généraux (FCFA 2 717 millions), la provision sur les droits du personnel (FCFA 4 098 millions) et la provision sur l'écart de change (FCFA 887 millions).

Les provisions pour risques généraux, destinées à couvrir les pertes découlant des activités de financement des projets, sont déterminées sur la base d'un pourcentage de 1,5 % des encours de prêts privés sains.

Hors-bilan (résumé comparatif du hors bilan)

Tableau N°24 : Hors-bilan de la Banque 2021-2022

RUBRIQUES	31.12.2022	31.12.2021	Variation %
Engagements donnés	901 518	719 399	+25
Engagements reçus	3 177 859	2 995 607	+6
Intérêts réservés	12 347	11 359	+9
Prêt Bascom	12 254	12 254	+0
TOTAL	4 103 978	4 103 978	+10

Les engagements donnés totalisent un montant de FCFA 901 518 millions. Ils sont constitués des prêts confirmés pour FCFA 691 703 millions, des prêts approuvés (FCFA 209 815 millions) dont les conventions ne sont pas encore signées.

Les engagements reçus comprennent principalement le capital sujet à appel pour FCFA 957 492 millions, les engagements de financement reçus au titre des emprunts et subventions pour FCFA 371 215 millions et les garanties reçues de la clientèle pour FCFA 1 849 152 millions.

Conformément à la politique de classification et de provisionnement des créances, les intérêts et agios réservés sont suivis en hors-bilan et s'élèvent à FCFA 12 347 millions. Cette politique permet un suivi rigoureux des éléments financiers ne figurant pas directement au bilan de la Banque.

En somme, la situation hors bilan de la Banque montre une croissance notable des engagements donnés et reçus, reflétant une activité financière dynamique et des relations solides avec les partenaires et la clientèle. La gestion prudente des intérêts et agios réservés en hors-bilan garantit également une meilleure maîtrise des risques liés aux créances.

## B.2 Comptes de Gestion

Le tableau ci-dessous résume les principaux agrégats de gestion de la Banque, au 31 décembre 2022, comparativement à l'exercice clos au 31 décembre 2021.

Tableau N°25: Principaux agrégats de gestion de la Banque 2021-2022

AGREGATS DE GESTION	Exercice 2022 (31.12.2022)	Exercice 2021 (31.12.2021)	Ecart (en %)
<b>MARGE D'ACTIVITE BANCAIRE</b>	<b>21 821</b>	<b>21 699</b>	<b>+1</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>22 317</b>	<b>22 690</b>	<b>-2</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>4 144</b>	<b>5 730</b>	<b>-28</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>4 146</b>	<b>5 754</b>	<b>-28</b>
<b>FRAIS GÉNÉRAUX</b>	<b>4 411</b>	<b>2 781</b>	<b>+53</b>
<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>13 686</b>	<b>11 823</b>	<b>+16</b>
<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>8 813</b>	<b>12 918</b>	<b>-32</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>47 129</b>	<b>43 597</b>	<b>+8</b>
<b>COEFFICIENT D'EXPLOITATION</b>	<b>61 %</b>	<b>52%</b>	<b>-9</b>

**Marge d'activité bancaire :** En dépit d'une progression conséquente de 14 % des intérêts et commissions des prêts, la marge d'activité bancaire affiche une croissance modeste de 1 %, s'établissant à FCFA 21 821 millions au 31 décembre 2022 contre FCFA 21 699 millions au 31 décembre 2021. L'activité de prêt est obérée par la hausse substantielle de 30 % des intérêts et commissions sur emprunts comprenant en grande partie les charges liés aux appels publics à l'épargne (49 %).

**Produit Net Bancaire :** Le produit net bancaire (PNB), qui représente les revenus nets des prêts et des placements de trésorerie, s'établit à FCFA 22 317 millions à fin 2022, en baisse de 2 % par rapport à FCFA 22 690 millions de l'année précédente. Les produits financiers comptabilisés sont principalement composés des intérêts sur placements auprès des établissements de crédit de la zone CEMAC (FCFA 318 millions) et des rémunérations des comptes séquestres ouverts auprès des banques de la zone CEMAC (FCFA 177 millions). La baisse de ces produits par rapport à l'année précédente s'explique par une faiblesse de la trésorerie durant une période de dix mois. Néanmoins, cette situation s'est nettement améliorée en décembre 2022 grâce à la réalisation de l'APE 2022-2023.

**Résultat d'Exploitation :** Au 31 décembre 2022, le résultat d'exploitation s'élève à FCFA 4 144 millions, en baisse de 28 % par rapport au montant de FCFA 5 730 millions enregistré au 31 décembre 2021. Cette situation est principalement attribuable à l'augmentation des frais généraux et des charges financières.

**Frais de fonctionnement :** Conformément à la politique de réduction des coûts mise en place pour atténuer les effets négatifs de la crise post covid-19 et de la guerre en Ukraine, l'augmentation des frais généraux de 59 %, cumulée à la hausse des frais de personnel (14 %), et malgré la baisse des charges et pertes diverses (-25 %), a entraîné une hausse des frais de fonctionnement de FCFA 1 863 millions. Ceux-ci s'élèvent à FCFA 13 686 millions au 31 décembre 2022 contre 11 823 millions au 31 décembre 2021. La Banque a enregistré une perte de change effective de FCFA 1 709 millions dans cette rubrique. En conséquence, le coefficient d'exploitation se dégrade de 9 points, passant de 52 % l'année précédente à 61 %.

**Résultat Net :** Les charges hors exploitation affichent un solde de FCFA 4 millions, tandis que les produits de cessions d'immobilisations s'élèvent à FCFA 6 millions, générant un solde positif de FCFA 2 millions. En ajoutant ce montant au solde du résultat d'exploitation, le résultat net bénéficiaire de la Banque pour l'exercice 2022 s'établit à FCFA 4 146 millions, enregistrant une baisse de 28 % par rapport au montant réalisé en 2021.

En définitive, le compte de résultat pour l'année 2022 témoigne d'une performance financière globalement positive pour la Banque au regard des effets post COVID 19. La marge d'activité bancaire augmente tandis que le produit net bancaire baisse ont augmenté, bien que de manière modeste, tandis que les frais de fonctionnement ont été maîtrisés à l'exception des frais généraux. Le résultat d'exploitation et le résultat net ont connu une légère baisse. Dans l'ensemble, la Banque s'est montrée résiliente aux défis économiques et financiers rencontrés au cours de l'année 2022.

## C. RESUME DES PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS DE LA BDEAC

Les états financiers au 31 décembre 2022, ont été arrêtés suivant les méthodes et principes comptables admis et adoptés par la Banque et résumés ci-après :

### C.1 Référentiel et principes comptables

Selon l'article 48 des Statuts de la Banque, les opérations de la Banque sont exécutées, enregistrées et comptabilisées conformément aux normes comptables généralement acceptées sur le plan international.

En pratique, la Banque tient sa comptabilité selon le plan comptable adopté par le Conseil d'Administration du 22 mai 1979 et agréé par la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), qui a toutefois fait l'objet d'un aménagement en 2016 dans le cadre de l'implémentation du Progiciel Bancaire Intégré (PBI), afin de rapprocher la tenue de la comptabilité des standards en vigueur dans le secteur Bancaire de la CEMAC. L'un des aménagements apportés est notamment l'introduction de la comptabilité en devises.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration du 13 mai 2014 avait décidé de faire évoluer le plan comptable de la Banque vers les normes IAS/IFRS avec effet au 1er janvier 2014. Par la suite, la résolution N° 192/CA/142/14 du Conseil d'Administration du 14 novembre 2014 a reporté l'effectivité de cette mesure au 1er janvier 2015. Cette première publication des comptes aux normes IFRS devrait intervenir au cours de la période d'exécution du Plan Stratégique 2023-2027.

Les principes comptables appliqués pour l'établissement des états financiers de la BDEAC sont déclinés ci-après :

- la continuité de l'exploitation ;
- l'indépendance des exercices ;
- le coût historique ou nominalisme ;
- la prudence ;
- la permanence des méthodes ;
- la non-compensation des créances et des dettes ;
- l'intangibilité du bilan d'ouverture ;
- l'importance relative.

### C.2 Devise de tenue des comptes

Les comptes de la Banque sont présentés en FCFA. Toutefois, les opérations en devises (USD et EUR) sont désormais comptabilisées dans des comptes dédiés, suite à l'introduction de la comptabilité en devises au cours de l'exercice 2016. Elles sont converties en monnaie locale au taux en vigueur à leur date d'exécution. Les taux de change suivants ont été utilisés pour la clôture des comptes : Les cours des devises utilisées par la Banque (dollar US et Euro) ont évolué comme suit :

Tableau N°26: Niveaux des cours des devises utilisées en 2022

DEVISES	2022 Septembre	2022 Déc
1 Euro	655,957	655,957
1 Dollar	672,9144	614,9981

L'examen de ce tableau met en lumière la baisse du cours du dollar US entre septembre 2022 et décembre de la même année.

## A. SITUATION PREVISIONNELLE

### A.1. Réalisations du Plan Stratégique AZOBE 2023-2027 au 30 septembre 2023

Pour l'année 2023, les objectifs en termes d'engagements étaient de FCFA 250 milliards par rapport au budget adopté par le Conseil d'Administration et de FCFA 300 milliards conformément au Business Plan 2023-2024.

Les projections globales de la Banque sur la période 2023-2027 sont estimées à FCFA 1700 milliards de nouveaux engagements, FCFA 1 896 milliards de ressources nouvelles à mobiliser et FCFA 1 306 milliards de décaissements à effectuer.

Au cours des neufs (9) premiers mois de la mise en œuvre du Plan Stratégique 2023-2027, les réalisations s'établissent à FCFA 152,3 milliards, soit 50,8% des objectifs annuels et 9% des prévisions d'atterrissage du Plan.

Le tableau ci-dessous fournit la répartition sectorielle des réalisations du Plan Stratégique AZOBE au 30 septembre 2023.

Tableau N°27 : Répartition sectorielle des engagements au 30 septembre 2023

Rubriques Secteurs	Prêts publics		Prêts privés		Total		Part (%)
	Nombre	Montants (Milliards de FCFA)	Nombre	Montants (Milliards de FCFA)	Nombre	Montants	
Immobilier	1	14 500	1	2 500	2	17 000	11,27%
Industrie			1	5 800	1	5 800	3,85%
Infrastructures	2	90 982			2	90 982	60,34%
Logistique et transport			1	3 000	1	3 000	1,99%
Santé	1	30 000			1	30 000	19,90%
Agriculture et			2	4 000	2	4 000	2,65%
	<b>4</b>	<b>135 482</b>	<b>5</b>	<b>15 300</b>	<b>9</b>	<b>150 782</b>	<b>100,00%</b>

### A.2. Situation financière au 30 juin 2023 et estimations au 31 décembre 2023

Le tableau ci-dessous présente la situation du compte d'exploitation au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2023.

Tableau N°28: Compte d'exploitation au 30 juin 2023 et atterrissage au 31 décembre 2023

N°	Rubriques	30 juin 2023 (MFCFA)	Estimations au 31/12/2023 (MFCFA)
1	Produits des prêts	22 462	47 980
2	Charges financières	16 183	30 039
3	Marge d'activité bancaire	6 278	17 941
4	Produits financiers et autres	856	252
5	Produit net bancaire	7 135	19 346
6	Frais de fonctionnement	5 239	10 206
7	Frais généraux	1 529	3 674
8	Résultat d'exploitation -	446	4 575
9	Résultat net-	432	4 573
10	Coefficient d'exploitation	73,43	52,76%

Les produits à percevoir au 31 décembre 2023 sont principalement constitués des produits de prêts, des produits et profits divers et des produits financiers. Le niveau des produits de prêts-prévu pour le 31 décembre 2023, ressort à FCFA 49.757 millions dont FCFA 47 980 millions pour les seuls produits perçus sur les prêts.

Au décembre 2023, les produits financiers atteignent un montant de FCFA 252 millions représentant les placements de trésorerie effectués par la Banque durant l'année.

Les charges d'intérêts et commissions sur emprunts atteignent le niveau de FCFA 30 039 millions, soit plus du double du niveau réalisé au 30 juin 2023. Cette situation s'explique principalement par la réalisation de l'opération d'emprunt obligataire à fin 2022 dont les intérêts courent depuis janvier 2023, à laquelle s'ajoutent deux nouvelles lignes de crédit mobilisées auprès des partenaires bilatéraux.

Tableau N°29: Bilan au 30 juin 2023 et estimations au 31 décembre 2023

ACTIF		30 juin 2023 (MFCFA)	31 décembre 2023 (MFCFA)
Caisses, banques et titres		58 142	125 496
Comptes d'ordre et divers		10 206	2 736
Actifs financiers		6 936	231 102
Clientèle et études		684 901	633 730
Immobilisations		41 999	41 825
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>802 184</b>	<b>1 034 889</b>
PASSIF		30 juin 2023 (MFCFA)	31 décembre 2023 (MFCFA)
Comptes d'ordre et divers		11 747	4 243
Ressources extérieures		597 646	608 434
Provisions pour pertes et charges		8 157	8 392
Fonds réglementés		9 295	9 295
Subventions affectées		27 071	26 986
Capitaux propres		148 268	377 539
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>802 184</b>	<b>1 034 889</b>

Tableau N°30: Ratios statutaires au 30 juin 2023 et estimations au 31 décembre 2023

N°	Rubriques	30 juin 2023 (MFCFA)	Estimations au 31/12/2023 (MFCFA)
1	Exposés maximaux par opérations (10% des Ressources permanentes)	105 736	126 894
2	Plafond par emprunteur (45% des fonds propres)	84 362	187 495
3	Marge d'endettement (Capital sujet à appel) Encours des emprunts dans le bilan	403 769	436 667
4	Alerte pour une augmentation du capital (emprunts >70% du KSA)	58%	56%

## B. PERSPECTIVES FINANCIERES (2023-2030)

### B.1. Prévisions des engagements

Le nouveau Plan Stratégique AZOBE 2023 – 2027 de la Banque s'inscrit dans un contexte particulièrement incertain qui accentue significativement les besoins économiques et sociaux – déjà immenses – de l'Afrique Centrale. Face à cela, la BDEAC s'engage à redoubler d'efforts pour accompagner les Etats membres de la zone CEMAC et leurs populations dans la mise en œuvre de leurs plans de développements nationaux, désormais orientés vers la diversification des économies de la région afin de se soustraire à la dépendance des activités extractives et des importations des denrées pouvant être produites localement.

Sous cet angle, et conformément au business plan accompagnant le Plan Stratégique AZOBE, les engagements de la BDEAC pourraient se décliner comme suit sur la période 2023-2030.

Tableau N°31: Données prévisionnelles sur les engagements

Engagements prévisionnels de la BDEAC	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Projets de secteur privé			122 000	122 000	154 000	154 000	175 000	154 000	154 000	154 000
Projets de secteur public			123 000	123 000	143 500	143 500	164 000	143 500	143 500	143 500
Projets de secteur public non marchand			41 000	41 000	52 500	52 500	60 000	52 500	52 500	52 500
<b>Total Engagements</b>			<b>286 000</b>	<b>286 000</b>	<b>350 000</b>	<b>350 000</b>	<b>399 000</b>	<b>350 000</b>	<b>350 000</b>	<b>350 000</b>
Total Engagements cumulés				600 000	950 000	1 300 000	1 700 000	2 050 000	2 400 000	2 750 000

## B.2. Programme des décaissements

Sur la base des engagements prévisionnels, et en droite ligne avec le business plan du Plan Stratégique AZDBE, le programme de décaissements pourrait s'articuler comme repris dans le tableau ci-après.

**Tableau N°32: Données prévisionnelles sur les décaissements**

Décaissements prévisionnels de la BDEAC	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Décaissements			130 000	200 000	236 500	236 500	236 500	236 500	200 000	200 000
Décaissements cumulés(2023 - 2030)				360 000	596 500	833 000	1 069 500	1 306 000	1 506 000	1 706 000

Au cours du mois de décembre 2023, la Banque a un volume de décaissements en cours d'instruction d'environ FCFA 150 000 000 000 (Cent cinquante milliards). A ce montant, viendront s'ajouter les nouveaux engagements de la Banque en 2024 et 2025.

## B.3. Prévisions de mobilisation des ressources

Pour la mise en œuvre de son programme d'engagements, la Banque va déployer un plan de mobilisation des ressources dynamique qui se développe en trois axes :

1. Au niveau interne, l'Assemblée Générale des actionnaires a procédé à l'augmentation du capital de la Banque à F CFA 1 500 milliards, dont le programme de libération de partie souscrite se déroule sur une période de cinq (05) ans, pour un montant global de FCFA 231 milliards.
2. Au niveau sous-régional, la Banque engagera un nouveau programme d'appel public à l'épargne, d'un montant total de FCFA 500 000 millions, sur la période 2023-2027. Ces ressources en monnaie locale levées sur le marché communautaire permettront à la Banque d'animer ledit marché avec un double objectif : offrir l'opportunité aux ménages de faire fructifier leurs épargnes tout en participant concomitamment au développement économique des pays et à l'inclusion financière des populations les plus vulnérables.
3. Au niveau international, la Banque poursuivra sa levée de ressources auprès des partenaires extérieurs, pour diversifier ses sources de financement. Dans ce contexte, une priorité sera accordée aux facilités en EUR, en raison de la fixité du taux de change avec le FCFA. Les maturités les plus longues seront également recherchées pour adapter les ressources aux conditions particulières du financement des infrastructures de base. Un montant total d'environ FCFA 800 000 millions sera ainsi mobilisé sur la période 2023-2027. Dans le cadre du financement du commerce, notamment des importations et des exportations, la Banque mobilisera des ressources adaptées au cycle court de ces opérations. Celles-ci seront principalement en EUR et équivaldront à FCFA 38 150 millions.

## B.4. Agrégats prévisionnels de gestion

Sur la base des engagements escomptés, des prévisions de décaissements et de mobilisation des ressources, l'activité opérationnelle de la Banque devrait conduire aux principaux agrégats de gestion suivants sur la période 2023-2030.

**Tableau N°33: Prévisions des agrégats de gestion**

Agrégats de gestion de la BDEAC	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Marge d'activité bancaire	21 699	21 821	17 941	27 282	36 148	38 744	42 457	50 456	53 129	55 796
Produit net bancaire	22 690	22 517	19 348	29 095	36 693	40 787	44 602	53 188	55 583	58 279
Revenus d'exploitation	- 5 700	- 4 184	- 4 579	- 9 730	- 13 040	- 14 333	- 13 714	- 18 913	- 20 789	- 21 386
Revenu net	5 254	4 149	4 573	9 730	13 096	14 333	13 714	18 913	20 789	21 796
Frais généraux	- 2 380	- 4 411	- 3 674	- 5 571	- 3 833	- 3 964	- 3 542	- 5 271	- 5 155	- 5 413
Frais de financement	11 822	13 686	10 206	12 501	11 612	12 550	12 814	13 080	15 379	16 148
Coefficient net d'exploitation	32,1%	61,2%	52,8%	43,8%	32,2%	30,8%	28,7%	24,6%	21,7%	21,7%
CAF		8 746	9 870	14 211	21 431	27 128	30 607	38 765	38 725	40 691

A la lumière de ces données, sur la période 2023-2030, la Banque va s'inscrire dans une dynamique de croissance. L'évolution rapide et continue du produit net bancaire, résultat de l'activité de financement de la Banque, en est la preuve.

Malgré cette forte croissance des opérations, les charges resteront contenues à un niveau relativement modeste, dénotant d'une



très bonne productivité, comme en témoignent les niveaux sans cesse décroissants du coefficient d'exploitation. La capacité d'autofinancement de la Banque, reflet de son aptitude à financer ses investissements, suit le même trend que le produit net bancaire, dénotant au passage d'une institution en bonne santé financière sur la période sous revue.

### B.5. Bilans prévisionnels comparés

Le tableau ci-dessous présente les bilans historiques et prévisionnels comparés de la Banque, sur la période 2023-2030.

Tableau N°34 : Bilans prévisionnels 2023-2030

BILAN	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Fonds gérés (fonds spéculaux)	8 337	8 049	8 556	8 556	8 556	8 556	8 556	8 556	8 556	8 556
Caisse, banque et titres	29 072	37 935	115 040	249 958	258 340	311 244	389 898	525 623	542 529	580 795
Comptes d'ordre et divers	9 515	8 628	2 736	2 736	2 736	2 736	2 736	2 736	2 736	2 736
Actionnaires, capital souscrit appelé non versé	10 187	10 185	233 102	188 882	138 661	82 443	46 220	0	0	0
Emprunts net des prêts à la clientèle et au personnel	515 188	441 321	651 230	747 823	831 361	905 636	961 928	1 007 019	1 006 637	1 006 332
Total immobilisations	36 509	40 501	43 825	43 916	46 122	48 417	50 836	55 300	56 040	58 852
<b>Total Actif</b>	<b>719 848</b>	<b>803 634</b>	<b>1 034 889</b>	<b>1 238 674</b>	<b>1 286 765</b>	<b>1 378 039</b>	<b>1 381 546</b>	<b>1 398 515</b>	<b>1 417 307</b>	<b>1 438 349</b>
Fonds gérés (fonds spéculaux)	8 337	8 049	8 556	8 556	8 556	8 556	8 556	8 556	8 556	8 556
Comptes d'ordre et divers	3 369	5 727	4 243	4 243	4 243	4 243	4 243	4 243	4 243	4 243
Ressources extérieures	428 667	529 954	549 119	687 518	707 373	776 399	774 110	732 323	731 895	770 250
CCA	97 154	71 746	89 760	109 183	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000
Provisions pour pertes et charges	5 523	7 185	8 180	8 628	8 594	8 415	8 636	8 657	8 111	8 152
Fonds réglementés	5 530	7 281	8 299	10 467	13 586	17 499	21 793	25 987	31 884	37 806
Subventions affectées	26 425	25 467	26 986	26 986	26 986	26 986	26 986	26 986	26 986	26 986
Capital	107 389	119 773	314 539	334 539	334 539	334 539	334 539	334 539	334 539	334 539
Primes d'émission	2 687	2 687	2 687	2 687	2 687	2 687	2 687	2 687	2 687	2 687
Réserves statutaires	2 546	4 727	4 536	4 536	4 536	4 536	4 536	4 536	4 536	4 536
Réserves libres	4 938	4 818	4 510	9 295	10 380	13 612	17 194	14 477	14 366	16 441
Rapport à nouveau	17 222	26 335	22 266	21 810	38 889	38 679	47 283	35 497	56 879	79 289
Résultat	3 754	4 448	4 573	9 730	11 640	14 313	13 714	18 812	29 749	21 700
Capitaux propres	145 315	159 300	377 539	365 893	386 024	406 423	415 843	410 641	445 316	461 238
<b>Total Passif</b>	<b>719 848</b>	<b>803 634</b>	<b>1 034 889</b>	<b>1 238 674</b>	<b>1 286 765</b>	<b>1 378 039</b>	<b>1 381 546</b>	<b>1 398 515</b>	<b>1 417 307</b>	<b>1 438 349</b>

A l'actif, les prêts à la clientèle représentent en moyenne 65 % du total du bilan, suivis de la trésorerie, ce qui est consécutif au renforcement des capitaux propres de la Banque. Sur la période, les immobilisations demeurent relativement stables, tandis que la libération du capital appelé par les actionnaires permet de réduire progressivement ce poste jusqu'en 2027, suite à l'augmentation de capital acté en 2023.

Au passif, les emprunts représentent en moyenne 55% du total du bilan, tandis que les capitaux propres se renforcent au cours de la période, suite à la libération du capital souscrit au terme de l'augmentation. En définitive, la structure bilancielle de la Banque est équilibrée sur la période.

### B.6. Plan de trésorerie prévisionnel

Le tableau ci-dessous présente les plans de trésorerie prévisionnels comparés de la Banque, sur la période 2023-2030.

Tableau N°35: Prévisions des flux de trésorerie

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Résultat de l'exercice			4 933	7 170	11 364	32 237	32 080	17 497	12 516	17 844
Charges sociales (dotations aux amortissements)			4 634	7 162	11 368	14 973	14 527	22 368	10 813	20 843
Produits de cession des éléments d'actif cédés			0	0	0	0	0	0	0	0
Capacité d'autofinancement			9 238	14 232	23 431	27 228	25 607	18 365	18 775	48 591
Variations des postes d'actif			-211 822	-41 677	-41 113	-26 812	-18 071	4 136	182	306
Variations des postes de passif			5 823	0	0	0	0	0	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			-197 861	-57 444	-48 682	9 873	28 236	24 894	24 157	48 997
Total acquisitions nettes			-4 321	-2 991	-2 796	-2 706	-2 421	-2 542	-2 149	-2 851
Immobilisations en zones			0	0	0	0	0	0	0	0
Titres de participation			0	0	0	0	0	0	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			-4 321	-2 991	-2 796	-2 706	-2 421	-2 542	-2 149	-2 851
Emprunts extérieurs			10 140	139 319	20 260	48 932	-2 599	-3 387	-3 229	-543
CCA			-23 980	55 423	14 873	0	0	0	0	0
Provisions pour pertes et charges			690	234	-32	21	21	21	526	-21
Flux de trésorerie			2 080	1 172	2 919	3 914	-4 294	-4 114	-5 424	6 225
Subventions affectées			1 534	0	0	0	0	0	0	0
Capital			-27 206	0	0	0	0	0	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			22 678	791 428	37 944	73 866	-7 794	-7 948	-7 919	5 684
Variations de trésorerie de l'exercice			25 380	139 892	17 486	73 423	14 828	24 781	48 426	43 529
Traitements en début d'exercice		97 905	322 237	255 815	267 644	327 913	312 815	349 589	346 829	395 639
Trésorerie de clôture			322 237	255 815	267 644	327 913	333 875	349 589	346 829	395 639
Charges de pôle à affecter (autres à voir ci-dessous)			-1 207	-1 207	-1 207	-1 207	-1 207	-1 207	-1 207	-1 207
Charges de pôle à affecter (autres à voir ci-dessous)										
<b>Trésorerie disponible</b>			<b>315 940</b>	<b>249 508</b>	<b>254 340</b>	<b>311 344</b>	<b>309 808</b>	<b>325 653</b>	<b>341 229</b>	<b>388 796</b>

Sur la période sous revue, l'ambitieux programme d'investissements de la Banque dans les projets de développement de la sous-région est soutenu par une mobilisation active de ressources.

## B.7. Ratios prévisionnels

Tableau N°36: Ratios prévisionnels

Ratios prévisionnels d'analyse	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Coefficient d'exploitation	53,3%	41,3%	52,8%	43,8%	33,2%	30,8%	28,7%	24,6%	22,2%	21,2%
Solvabilité										
Marge Propriété/Total Bilan	28,2%	16,8%	16,5%	31,2%	10,2%	29,7%	30,1%	30,9%	11,4%	22,1%
Ratio d'endettement	24,3%	85,9%	53,1%	55,5%	15,8%	56,7%	36,8%	15,2%	14,4%	13,8%
Ratio d'endettement 2										

Le coefficient d'exploitation décroît progressivement à partir de l'exercice 2023, dénotant d'une bonne maîtrise des charges sur la période.

La solvabilité de la Banque reste satisfaisante. La capacité d'endettement, la marge d'endettement, ainsi que la limite d'endettement constituent des indications forts de la maîtrise, par la Banque, de sa politique de mobilisation des ressources et du respect des échéances de remboursement des emprunts.

Tableau N°37: Comptes d'exploitation prévisionnels

COMPTE DE RESULTAT	2021	2022	2023	2024	2025	2026	23			
Intérêts et commissions reçus	48 840	46 326	47 988	66 641	72 704	85 351	101 284	116 541	122 158	128 260
Intérêts et commissions déduits	(13 347)	(28 590)	(30 020)	(37 590)	(38 720)	(46 801)	(58 827)	(67 807)	(69 019)	(72 070)
<b>Marge nette sur intérêts</b>	<b>35 493</b>	<b>17 736</b>	<b>17 968</b>	<b>29 051</b>	<b>33 984</b>	<b>38 550</b>	<b>42 457</b>	<b>48 734</b>	<b>53 139</b>	<b>56 190</b>
Autres produits financiers	901	200	1 200	1 200	1 900	2 000	2 300	2 300	2 300	2 400
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>36 394</b>	<b>17 936</b>	<b>19 168</b>	<b>30 251</b>	<b>35 884</b>	<b>40 550</b>	<b>44 757</b>	<b>51 034</b>	<b>55 439</b>	<b>58 590</b>
Variation (N)		(20)	(270)	(300)	(240)	(270)	(90)	(70)	(70)	(70)
Pris généraux	(1 260)	(8 810)	(16 618)	(15 571)	(13 028)	(13 980)	(13 500)	(13 211)	(15 050)	(15 813)
Partiels et charges directes	(2 370)	(1 892)	(1 860)	(1 540)	(1 700)	(2 200)	(2 900)	(3 800)	(3 700)	(3 400)
Charges de personnel	(8 580)	(7 383)	(6 567)	(6 738)	(7 820)	(8 423)	(8 900)	(9 423)	(9 840)	(10 389)
<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>(12 820)</b>	<b>(11 884)</b>	<b>(10 200)</b>	<b>(12 580)</b>	<b>(11 637)</b>	<b>(12 555)</b>	<b>(12 555)</b>	<b>(12 555)</b>	<b>(12 555)</b>	<b>(12 555)</b>
Dotations aux amortissements	(3 078)	(1 110)	(1 800)	(2 181)	(2 931)	(4 020)	(5 810)	(6 000)	(5 810)	(6 000)
Dotations aux Provisions	(1 150)	(1 210)	(1 040)	(1 871)	(1 930)	(19 340)	(12 910)	(11 520)	(11 050)	(11 730)
Produits & services divers	800	490	370	300	450	450	450	450	470	490
Reprise sur provisions et intérêts	1 710									
Coefficient d'exploitation - sur 100 (%)	74,5%	69,8%	67,5%	68,5%	68,2%	68,7%	69,5%	68,8%	68,2%	68,2%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>5 778</b>	<b>4 144</b>	<b>4 572</b>	<b>9 720</b>	<b>13 846</b>	<b>14 323</b>	<b>13</b>			
Autres charges et produits hors exploitation net	20	0	0							
Revenu du fonds bleu F2TR										
<b>Résultat des activités ordinaires et exceptionnelles</b>	<b>5 798</b>	<b>4 144</b>	<b>4 572</b>	<b>9 720</b>	<b>13 846</b>	<b>14 323</b>	<b>13</b>			
Impôts sur les sociétés										
<b>Résultat net</b>	<b>5 798</b>	<b>4 144</b>	<b>4 572</b>	<b>9 720</b>	<b>13 846</b>	<b>14 323</b>	<b>13</b>			
Marge nette (%)	23,4%	18,6%	21,6%	21,4%	26,2%	23,4%	18,7%	21,6%	27,4%	27,4%
Coeff. d'exploitation	52,1%	47,3%	42,8%	43,8%	42,2%	42,8%	42,7%	42,8%	42,7%	42,7%
Cash Flow d'exploitation	18 829	3 857	4 445	11 921	15 977	18 341	19 329	24 958	26 561	27 892
Cash Flow d'exploitation en % de PNB	47,1%	26,2%	33,4%	41,8%	44,7%	43,0%	43,3%	47,8%	47,8%	47,8%
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>43 583</b>	<b>47 125</b>	<b>49 755</b>	<b>68 693</b>	<b>75 102</b>	<b>87 946</b>	<b>103 881</b>	<b>119 845</b>	<b>124 998</b>	<b>131 248</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>(37 829)</b>	<b>(42 980)</b>	<b>(45 182)</b>	<b>(58 964)</b>	<b>(42 804)</b>	<b>(47 355)</b>	<b>(90 148)</b>	<b>(108 133)</b>	<b>(104 249)</b>	<b>(109 462)</b>
Encours net des Prêts à la clientèle et au personnel	575 276	640 538	635 774	747 627	837 360	900 000	963 500	1 007 019	1 009 015	1 006 511
Encours des Emprunts	426 867	374 006	388 178	487 010	569 070	776 380	779 110	772 121	771 005	776 220

## XI.

## XI. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

A la connaissance de la Direction de la Banque, il n'existe aucun fait litigieux ou exceptionnel digne d'être remonté à l'attention des investisseurs intéressés par la souscription de l'emprunt obligataire BDEAC 2023, objet du présent Document d'Information.

Les faits exceptionnels intervenus au cours de l'exercice 2023 sont nombreux, à savoir la nomination d'un nouveau Vice-Président, l'augmentation du Capital Social de la Banque de FCFA 1 200 milliards à FCFA 1 500 milliards, la mise en œuvre du processus de notation de crédit inaugurale, l'évolution du corpus réglementaire par l'adoption de plusieurs Politiques dont l'adoption des nouveaux Statuts, la Politique Générale de Mobilisation des Ressources, la Politique de Liquidité, la Politique RSE, la Politique en matière de Genre, la Politique en matière de Déplacement involontaires des Populations, etc. L'ensemble de ces faits marquants s'inscrit dans la droite ligne des chantiers de transformation et de modernisation de la Banque, tels qu'exprimés dans le Plan Stratégique 2023-2027 « AZOBE » qui veut faire de la BDEAC « une Institution moderne, socle du développement durable des économies de l'Afrique Centrale ».

- RAPPORT ANNUEL 2022 DE L'EMETTEUR
- COMPTES CERTIFIES PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES - EXERCICE 2022
- ATTESTATION DE L'EMETTEUR BDEAC
- ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- OPINION DU CONSEIL JURIDIQUE
- ATTESTATION DU CONSORTIUM CHEF DE FILE
- EXTRAIT DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE LA BDEAC AUTORISANT L'OPERATION
- CONTRAT DE MANDAT
- CONVENTION DE PRISE FERME
- COPIES DES LETTRES DE PRISE FERME
- CONVENTION DE SYNDICAT DE PLACEMENT
- DEROGATION DE LA COSUMAF SUR LA DOMICILIATION DU COMPTE SEQUESTRE
- RELEVÉ DE COMPTE ET ADRESSE DE LA BANQUE DOMICILIATAIRE DU COMPTE SEQUESTRE
- MODELES DE SUPPORT DE COMMUNICATION :
  - DEPLIANT
  - BULLETIN DE SOUSCRIPTION
  - AFFICHETTES



# BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



Cameroon



Centrafrique



Congo



Gabon



Guinée Equatoriale



Tchad

Siège Boulevard Denis Sassou N'Guesso - B.P. 1177Brazzaville - République du Congo

Tél. : +242 06 652 96 71 / +242 04 426 83 00

Email : [bdeac@bdeac.org](mailto:bdeac@bdeac.org) - Site web : [www.bdeac.org](http://www.bdeac.org)